

# Version avancée non éditée

Distr.: Général  
25 mars 2024

Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-cinquième session

26 février-5 avril 2024

Point 7 de l'ordre du jour

Situation des droits de l'homme en Palestine et dans d'autres territoires arabes occupés

## Anatomie d'un génocide

Rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Francesca Albanese\*

### Résumé

Après cinq mois d'opérations militaires, Israël a détruit Gaza. Plus de 30 000 Palestiniens ont été tués, dont plus de 13 000 enfants. Plus de 12 000 personnes sont présumées mortes et 71 000 blessées, dont beaucoup ont subi des mutilations qui ont changé leur vie. Soixante-dix pour cent des zones résidentielles ont été détruites. Quatre-vingts pour cent de la population totale a été déplacée de force. Des milliers de familles ont perdu des êtres chers ou ont été anéanties. Beaucoup n'ont pas pu enterrer et pleurer leurs proches, contraints de laisser leurs corps en décomposition dans les maisons, dans la rue ou sous les décombres. Des milliers de personnes ont été arrêtées et systématiquement soumises à des traitements inhumains et dégradants. Ce traumatisme collectif incalculable sera vécu pendant des générations à venir.

En analysant les schémas de violence et la politique d'Israël dans son attaque contre Gaza, ce rapport conclut qu'il existe des motifs raisonnables de croire que le seuil indiquant qu'Israël a commis un génocide est atteint. L'une des principales conclusions est que les dirigeants exécutifs, militaires et militaires israéliens ont intentionnellement déformé les principes du jus in bello, subvertissant leurs fonctions de protection, dans le but de légitimer la violence génocidaire contre le peuple palestinien.

\* Le présent rapport a été soumis aux services de conférence pour traitement après la date limite afin de inclure les informations les plus récentes.

## Introduction

1. Dans ce rapport, Francesca Albanese, la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé depuis 1967 (« TPO »), aborde le crime de génocide perpétré par l'État d'Israël (« Israël ») dans le TPO, spécifiquement dans la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023. Israël interdisant ses visites, ce rapport s'appuie sur des données et des analyses d'organisations sur le terrain, de la jurisprudence internationale, de rapports d'enquête et de consultations avec les personnes concernées, les autorités, la société civile et les experts.
2. La Rapporteuse spéciale condamne fermement les crimes commis par le Hamas et d'autres groupes armés palestiniens en Israël le 7 octobre et appelle instamment à ce que les responsables rendent des comptes et à la libération des otages.<sup>1</sup> Ce rapport n'examine pas ces événements, car ils dépassent la portée géographique de son mandat.<sup>2</sup> Ni examine-t-elle la situation en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est.
3. Depuis qu'il a imposé le siège de Gaza en 2007, renforçant le bouclage imposé depuis 1993, Israël, puissance occupante, a mené cinq assauts majeurs avant l'actuel.
4. Au neuvième jour, cette attaque avait déjà causé plus de morts (2 670)<sup>3</sup> que la précédente guerre la plus meurtrière d'Israël contre Gaza, en 2014 (2 251)<sup>4</sup>. Seule une fraction des massacres, des graves préjudices et des conditions de vie impitoyables et potentiellement mortelles infligées aux Palestiniens au cours des cinq mois d'assaut qui ont suivi peuvent être capturées dans ce rapport.
5. Des experts indépendants des Nations Unies<sup>5</sup>, des universitaires<sup>6</sup> et des États<sup>7</sup>, dont l'Afrique du Sud devant la Cour internationale de Justice (« CIJ »)<sup>8</sup>, ont averti que les actes commis lors de cette dernière attaque pourraient constituer un génocide. La CIJ a jugé plausible un risque de « préjudice irréparable » aux droits des Palestiniens de Gaza, un groupe protégé par la Convention sur le génocide<sup>9</sup>, et a ordonné à Israël, entre autres, de « prendre toutes les mesures en son pouvoir » pour prévenir les actes de génocide, empêcher et punir l'incitation au génocide, et assurer une aide humanitaire d'urgence.<sup>10</sup>
6. Pour sa défense, Israël a fait valoir que sa conduite était conforme au droit international humanitaire (« DIH »).<sup>11</sup> Une conclusion clé de ce rapport est qu'Israël a stratégiquement invoqué le cadre du DIH comme « camouflage humanitaire » pour légitimer sa violence génocidaire à Gaza.
7. Le contexte, les faits et l'analyse présentés dans ce rapport conduisent à la conclusion qu'il existe des motifs raisonnables de croire que le seuil indiquant la commission d'un génocide par Israël est atteint. Plus largement, ils indiquent également que les actions d'Israël ont été motivées par une logique génocidaire inhérente à son projet colonial en Palestine, signalant une tragédie annoncée.

<sup>1</sup> <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2023/10/israeloccupied-palestinian-territory-un-experts-deplore-attacks-civilians#:~:text=%E2%80%9CThis%20amounts%20à%20collectif%20punition,montants%20à%20a%20guerre%20crime.%E2%80%9D>

<sup>2</sup> <https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=A%2F77%2F356&Language=E&DeviceType=Desktop&LangRequested=False> pour 4

<sup>3</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-9>

<sup>4</sup> <https://www.ochaopt.org/data/casualties>

<sup>5</sup> <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2023/11/gaza-un-experts-call-international-community-prevent-genocide-against>

<sup>6</sup> <https://contendingmodernities.nd.edu/global-currents/statement-of-scholars-7-october/> Chercheurs

<sup>7</sup> [https://www.oic-oci.org/topic/?t\\_id=40224&t\\_ref=26858&lan=en](https://www.oic-oci.org/topic/?t_id=40224&t_ref=26858&lan=en), <https://www.icj-cij.org/sites/default/files/case-rated/192/192-20240208-pre-01-00-en.pdf> ;

<https://www.youtube.com/watch?v=aoQeOsgs0Dc> ; <https://au.int/ar/node/43236>

<sup>8</sup> <https://www.icj-cij.org/sites/default/files/case-rated/192/192-20240111-ora-01-00-bi.pdf>

<sup>9</sup> Ibid, Mesures préliminaires-Jugement, 26 janvier 2024, par. 54

<sup>10</sup> Ibid., par. 77-86

<sup>11</sup> Ibid, <https://www.icj-cij.org/sites/default/files/case-rated/192/192-20240112-ora-01-00-bi.pdf> 12 janvier 2024, paras. 6, 37 ; [https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English\\_Documents\\_Hamas-Israel\\_Conflict\\_2023\\_-\\_Quelques\\_aspects\\_factuels\\_et\\_juridiques\\_-\\_Ministère\\_israélien\\_des\\_Affaires\\_étrangères\\_\(2\\_NOV\\_2023\).pdf](https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English_Documents_Hamas-Israel_Conflict_2023_-_Quelques_aspects_factuels_et_juridiques_-_Ministère_israélien_des_Affaires_étrangères_(2_NOV_2023).pdf)

## II. Contextualiser le génocide

### A. Le génocide comme inhérent au colonialisme de peuplement

8. Le génocide, en tant que déni du droit d'un peuple à exister et à la tentative ou au succès ultérieur de son annihilation, implique divers modes d'élimination.<sup>12</sup> Raphael Lemkin, qui a inventé le terme « génocide », a observé que le génocide est « un composite de différents actes de persécution ou de destruction »<sup>13</sup>, allant de l'élimination physique à la « désintégration forcée » des institutions politiques et sociales, de la culture, de la langue, des sentiments nationaux et de la religion d'un peuple.<sup>14</sup> Le génocide est un processus et non un acte.<sup>15</sup>

9. Les intentions et les pratiques génocidaires font partie intégrante de l'idéologie et des processus du colonialisme de peuplement<sup>16</sup>, comme l'illustre l'expérience des Amérindiens aux États-Unis, des Premières Nations en Australie ou des Herero en Namibie. Alors que le colonialisme de peuplement vise à acquérir des terres et des ressources autochtones, la simple existence des peuples autochtones constitue une menace existentielle pour la société de peuplement.<sup>17</sup> La destruction et le remplacement des peuples autochtones deviennent donc « inévitables » et s'effectuent par différentes méthodes en fonction de la menace perçue, au groupe de colons. Il s'agit notamment du retrait (transfert forcé, nettoyage ethnique), des restrictions de mouvement (ségrégation, carcéralisation à grande échelle), des massacres (meurtre, maladie, famine), de l'assimilation (effacement culturel, enlèvement d'enfants) et de la prévention des naissances.<sup>18</sup> Le colonialisme de peuplement est une dynamique, processus structurel et une confluence d'actes visant à déplacer et à éliminer les groupes autochtones, dont l'extermination/annihilation génocidaire représente le point culminant<sup>19</sup>.

### B. La Palestine et le contexte du génocide

10. Les modèles historiques de génocide démontrent que la persécution, la discrimination et d'autres étapes préliminaires préparent le terrain à l'étape d'anéantissement du génocide.<sup>20</sup> En Palestine, le déplacement et l'effacement de la présence arabe autochtone ont été une partie inévitable de la formation d'Israël en tant que « État juif ». État ».<sup>21</sup> En 1940, Joseph Weitz, chef du Département de colonisation juive, déclarait : « Il n'y a pas de place pour les deux peuples ensemble dans ce pays. La seule solution est une Palestine sans Arabes. Et il n'y a pas d'autre moyen que de tous les transférer : pas un seul village, pas une seule tribu ne doit être laissée. »<sup>22</sup>

11. Des pratiques conduisant au nettoyage ethnique massif de la population non juive de Palestine se sont produites en 1947-1949, puis à nouveau en 1967, lorsqu'Israël a occupé la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza, avec des déplacements massifs de centaines de milliers de personnes, des meurtres et des destructions. des villages et des villes, les pillages et le déni du droit au retour des Palestiniens expulsés.<sup>23</sup>

<sup>12</sup> Mohamed Adhikari, éd., *Civilian-Driven Violence and the Genocide of Indigenous Peoples in Settler Societies* (Londres : Routledge, 2019), p. 13

<sup>13</sup> Raphael Lemkin, *Axis Rule in Occupied Europe*, (The Lawbook Exchange : 2008), p. 92

<sup>14</sup> Ibid, p. 79

<sup>15</sup> Penny Green et al., *Countdown to Annihilation: Genocide in Myanmar*, (Londres : 2015)

<sup>16</sup> Alexander Laban Hinton, « Le côté obscur de la modernité : vers une anthropologie du génocide », dans *Annihilating Difference : The Anthropology of Genocide*, éd. Alexander Laban Hinton (University of California Press, 2002), pp.1-40

<sup>17</sup> Lorenzo Veracini, « Collectif de colons, violence fondatrice et désaveu : le colonialisme de colons Situation », *Revue d'études interculturelles*, vol. 29, non. 4 (2008), p. 369

<sup>18</sup> Patrick Wolfe, « Colonialisme de peuplement et élimination des autochtones », *Journal of Genocide Research*, vol. 8, non. 4 (2006), p. 402

<sup>19</sup> Lemkin, *Axis Rule* (note de bas de page 13), p. 92 ; Pauline Wakeham, « La lente violence du colonialisme de peuplement », *Journal of Genocide Research*, vol. 24, non. 3 (2022), pages 340 à 346.

<sup>20</sup> Gregory H. Stanton, *Les dix étapes du génocide*, Genocide Watch (1996).

<sup>21</sup> Rashid Khalidi, *La guerre de Cent Ans contre la Palestine* (New York, Metropolitan Books, 2020).

<sup>22</sup> Cité dans Uri Davis, « Palestine into Israel », *Journal of Palestine Studies*, vol. 3, n° 1 (automne 1973), p. 89

<sup>23</sup> Salman Abu-Sitta, *La Nakba palestinienne 1948 : Le registre des localités dépeuplées en Palestine* (Centre palestinien pour le retour, 2000), ch. 15 ; *Projet Minorities at Risk, Chronologie pour les Palestiniens en Jordanie*, (2004)

12. Depuis 1967, Israël a fait progresser son projet colonial par l'occupation militaire, privant le peuple palestinien de son droit à l'autodétermination.<sup>24</sup> Cela a abouti à la ségrégation et au contrôle des Palestiniens, notamment par la confiscation de terres, la démolition de maisons, la révocation de résidences et la déportation.<sup>25</sup> Punissant leur indigénité et leur rejet de la colonisation, Israël a interprété les Palestiniens comme une « menace à la sécurité » pour justifier leur oppression et leur « dé-civilianisation », à savoir le déni de leur statut de civils protégés.<sup>26</sup>

Israël a progressivement transformé Gaza en une enclave hautement contrôlée.<sup>27</sup> Depuis l'évacuation des colons israéliens en 2005 (à laquelle l'actuel Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est fermement opposé),<sup>28</sup> le mouvement des colons israéliens et ses dirigeants ont présenté Gaza comme un territoire à « recoloniser ». » et sa population en tant qu'envahisseurs à expulser.<sup>29</sup> Ces revendications illégales font partie intégrante du projet de consolidation du « droit exclusif et inattaquable du peuple juif » sur la terre du « Grand Israël », comme l'a réaffirmé le Premier ministre Netanyahu en décembre 2022.<sup>30</sup>

14. C'est dans ce contexte historique que se déroulent les atrocités commises à Gaza.

### III. Cadre juridique

15. La Convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide (« la Convention ») codifie le génocide comme un crime international dont l'interdiction constitue une norme impérative et indérogable (jus cogens). L'obligation erga omnes de prévenir et de punir le génocide lie tous les États, tant en vertu de la Convention que du droit international coutumier, et exige qu'ils préviennent et poursuivent les actes de génocide.<sup>31</sup> Le génocide ne peut en aucun cas être justifié, y compris la prétendue légitime défense.<sup>32</sup> La complicité est expressément interdite, ce qui donne lieu à des obligations pour les États tiers.<sup>33</sup>

16. La CIJ et la Cour pénale internationale (« CPI ») sont compétentes pour connaître du crime de génocide<sup>34</sup>, tout comme les tribunaux nationaux des États. Avant la création de la CPI, les tribunaux pénaux internationaux ad hoc ont avancé leur interprétation de ce qui constitue un génocide,<sup>35</sup> son intention et les preuves requises.<sup>36</sup>

<sup>24</sup> <http://www.undocs.org/A/77/35> (2022)

<sup>25</sup> <https://badil.org/phocadownloadpap/badil-new/publications/research/working-papers/FT-Coercive-Environments.pdf> (2017)

<sup>26</sup> <http://www.undocs.org/A/HRC/53/59> par. 80, 95

<sup>27</sup> Ibid., par. 82

<sup>28</sup> <https://www.theguardian.com/world/2005/aug/08/israel>

<sup>29</sup> Nicola Perugini, « Inversions coloniales : le « désengagement » d'Israël et le « musée de l'expulsion » du Gush Katif à Jérusalem », *Settler-Colonial Studies*, vol. 9.1 (2019), p. 44-45 ; Smotrich, <https://hashiloach.org.il/israels-decisive-plan/> ; voir <https://www.jpost.com/israel-news/otzma-candidat-ben-gvir-calls-to-return-to-gush-katif-584665>

<sup>30</sup> <https://www.reuters.com/world/middle-east/netanyahu-set-retain-power-head-far-right-government-2022-12-29/> . Voir également Loi fondamentale de l'État-nation juif du 19 juillet 2018.

<sup>31</sup> M. Cherif Bassiouni, « Crimes internationaux : Jus Cogens et Obligatio Erga Omnes », *Law and Problèmes contemporains*, vol. 59, non. 4 (1996), p. 68 ; A/CN.4/L.960/Add.1 (2022), conclusions 5 et 17.

<sup>32</sup> William Schabas, *Génocide en droit international : le crime des crimes* (Cambridge : 2009), p. 395 ; A/CN.4/L.960/Add.1 (2022), conclusions 3, 17.

<sup>33</sup> Convention, article III

<sup>34</sup> [https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/atrocities-crimes/Doc.1\\_Convention%20on%20the%20Prevention%20and%20Punishment%20of%20the%20Crime%20of%20Genocide.pdf](https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/atrocities-crimes/Doc.1_Convention%20on%20the%20Prevention%20and%20Punishment%20of%20the%20Crime%20of%20Genocide.pdf), article IX ; et <https://www.icc-cpi.int/sites/default/files/RS-Eng.pdf> (1998), article 6

<sup>35</sup> <https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/statute-international-tribunal-poursuite-persons-responsible> (1993) ; [http://www.undocs.org/S/RES/955\(1994](http://www.undocs.org/S/RES/955(1994)) (1994) ; Le Procureur c. Blagojević et Jokić, IT-02-60-T TPIY, jugement, 17 janvier 2005 ; Le Procureur c. Brdjanin, IT-99-36-T TPIY, jugement, 1er septembre 2004 ; Le Procureur c. Krstić, IT-98-33-T TPIY, jugement, 2 août 2001 ; Le Procureur c. Jelisić, IT-95-10-T TPIY, Jugement, 14 décembre 1999

<sup>36</sup> Le Procureur c. Popović et al., IT-05-88-A TPIY, jugement d'appel, 30 janvier 2015 ; Procureur c. Karadžić, IT-95-5/18-T TPIY, jugement, 24 mars 2016 ; Le Procureur c. Mladic, IT-09-92-T TPIY, jugement, 22 novembre 2017 ; Le Procureur c. Tolimir, IT-05-88/2-A TPIY, Arrêt en appel, 8 avril 2015

## A. Éléments constitutifs du génocide

17. La Convention codifie le génocide comme « tout acte [spécifié] commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, en tant que tel. »<sup>37</sup>

En conséquence, le crime de génocide comprend deux éléments interdépendants :

a) L'actus reus : la commission d'un ou plusieurs actes spécifiques contre un groupe protégé, à savoir :

- (je) tuer des membres du groupe;
- (ii) causer des dommages corporels ou mentaux graves aux membres du groupe ;
- (iii) soumettre délibérément le groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;
- (iv) imposer des mesures destinées à empêcher les naissances au sein du groupe ;
- (v) transférer de force les enfants du groupe vers un autre groupe.<sup>38</sup>

(b) La mens rea : l'intention derrière la commission d'un ou plusieurs des actes ci-dessus : ont mentionné les actes qui doivent être établis, qui comprennent deux éléments étroitement liés :

- (i) une intention générale de commettre les actes criminels (dolus generalis), et
- (ii) une intention spécifique de détruire le groupe cible en tant que tel (dolus specialis).<sup>39</sup>

18. Les deux éléments doivent être réunis pour qu'un comportement constitue juridiquement un génocide.<sup>40</sup> L'intention de l'auteur de détruire le groupe en tout ou en partie distingue les actes de génocide des autres crimes internationaux.<sup>41</sup> L'intention spécifique peut être établie par des preuves directes, par exemple des déclarations d'un haut commandement, ou des documents officiels, ou déduits de modèles de comportement.<sup>42</sup> Dans ce dernier cas, les modèles de comportement ou la manière dont les actes sont perpétrés doivent être tels qu'ils « se contentent d'indiquer l'existence d'une telle intention [génocidaire] »<sup>43</sup>, et l'existence de cette intention permet de « la seule conclusion selon laquelle pourrait raisonnablement être tiré. »<sup>44</sup>

19. La preuve du résultat est requise pour établir la commission de trois des actes sous-jacents (meurtre, causer des dommages et transférer des enfants).<sup>45</sup> Pour les deux actes restants (infliger des conditions calculées pour détruire le groupe et empêcher les naissances), le seuil de preuve exige la preuve d'une intention d'atteindre un résultat donné, plutôt que de l'atteindre.<sup>46</sup> En conséquence, si le déplacement, le nettoyage ethnique ou la déportation massive sont perpétrés avec l'intention requise de détruire le groupe protégé en tant que tel, cela peut équivaloir à un génocide.<sup>47</sup> Ces actions de déplacement peuvent également être la preuve d'une intention génocidaire spécifique.<sup>48</sup>

<sup>37</sup> Convention, article II

<sup>38</sup> Idem ; Statut de Rome, article 6

<sup>39</sup> Kai Ambos, « Que signifie « l'intention de détruire » dans le génocide ? », *Revue internationale de la politique rouge Croix*, vol. 91, non. 876 (2009), p. 834

<sup>40</sup> CIJ, *Bosnie-Herzégovine c. Serbie-et-Monténégro*, arrêt (2007), paras. 187-188

<sup>41</sup> Le Procureur c. Kupreskic et consorts, IT-95-16-T TPIY, Jugement, 14 janvier 2000, par. 636

<sup>42</sup> [https://ccrjustice.org/sites/default/files/attach/2023/11/Declaration\\_Expert\\_William\\_Schabas\\_w.pdf](https://ccrjustice.org/sites/default/files/attach/2023/11/Declaration_Expert_William_Schabas_w.pdf) 11 janvier 24, para. 16

<sup>43</sup> *Bosnie c. Serbie* (note de bas de page 40), par. 373

<sup>44</sup> CIJ, *Croatie c. Serbie*, arrêt (2015), par. 148

<sup>45</sup> Schabas, *Genocide in International Law* (note de bas de page 32), p.

<sup>46</sup> 177 *Ibid.*, p. 177, 192, 195-197 ; *AG Israël c. Eichmann* (1968), par. 196

<sup>47</sup> CIJ, *Gambie c. Myanmar*, Déclaration commune d'intervention du Canada, du Danemark, de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni (2023), paras. 44-47 ; CIJ, *Bosnie c. Serbie*, Arrêt sur les mesures provisoires, 1993, Juge-Lauterpacht, par. 123 ; et jugement (2007), par. 190 ; Le Procureur c. Karadžić et Mladić, IT-95-5-R61 TPIY, Réexamen des actes d'accusation, 16 juillet 1996, par.

94 ; Le Procureur c. Krstić, IT-98-33-A TPIY, Arrêt en appel, 19 avril 2004, par. 31-33

<sup>48</sup> *Gambie c. Myanmar* (note de bas de page 47), par. 72-74 ; IT-98-33-A, par. 31-33

## B. Responsabilité de l'État et responsabilité pénale individuelle

20. Le crime de génocide engage la responsabilité des individus et des États. La Convention souligne la nécessité d'une responsabilité individuelle devant les tribunaux nationaux ou internationaux<sup>49</sup>, quel que soit le rôle officiel occupé par l'auteur<sup>50</sup>. La responsabilité pénale individuelle naît de l'implication directe dans la commission, la tentative, le complot, l'incitation directe et publique, la planification, l'instigation, l'ordre et la complicité (complicité) d'actes de génocide, exigeant une intention spécifique de contribuer à la destruction du groupe cible.<sup>51</sup> Cela implique la connaissance de la possibilité qu'un acte entraîne la destruction du groupe en tout ou en partie.<sup>52</sup> Génocide donne lieu à la responsabilité de l'État lorsqu'un individu a commis un génocide dans l'exercice de l'autorité de l'État ; dans ce cas, le comportement de l'individu est imputable à l'État.<sup>53</sup>

## IV. Actes génocidaires à Gaza

21. Les actes de génocide peuvent inclure des actions ou omissions délibérées, y compris l'incapacité à protéger le groupe contre tout préjudice.<sup>54</sup> Les preuves présentées dans les sections suivantes suggèrent qu'Israël a commis au moins trois des actes proscrits dans la Convention.

### A. « Tuer des membres du groupe »

22. Cet acte englobe les décès résultant d'actions directes ou résultant de négligences, y compris ceux causés par la famine délibérée, la maladie ou d'autres conditions menaçant la survie imposées au groupe.<sup>55</sup>

23. Depuis le 7 octobre, Israël a tué plus de 30 000 Palestiniens à Gaza, soit l'équivalent d'environ 1,4 pour cent de sa population, au moyen d'armes meurtrières et en imposant délibérément des conditions potentiellement mortelles. Fin février, 12 000 Palestiniens supplémentaires étaient portés disparus, présumés morts sous les décombres.<sup>56</sup>

24. Au cours des premiers mois de la campagne, l'armée israélienne a employé plus de 25 000 tonnes d'explosifs (l'équivalent de deux bombes nucléaires)<sup>57</sup> sur d'innombrables bâtiments, dont beaucoup ont été identifiés comme cibles par l'intelligence artificielle.<sup>58</sup> Israël a utilisé des munitions non guidées (« bombes stupides »).<sup>59</sup> et des bombes « brise-bunker » de 2 000 livres sur des zones densément peuplées et des « zones de sécurité ».<sup>60</sup> Au cours des premières semaines, les forces israéliennes ont tué environ 250 personnes par jour, dont 100

<sup>49</sup> Statut de Rome, article 6

<sup>50</sup> Convention, article IV

<sup>51</sup> Convention, article III ; Statut de Rome, article 25

<sup>52</sup> Le Procureur c. Popović et al., IT-05-88-T TPIY, jugement, 10 juin 2010, par. 1178 ; IT-98-33-T, par. 595 ;

Ambos, « Que signifie « l'intention de détruire » dans le génocide ? » (note de bas de page 39), page 841  
<sup>53</sup> <http://www.undocs.org/A/RES/56/83> (2002), article 4 ; Bosnie c. Serbie (note de bas de page 40), par. 384, 385-386, 396-400

<sup>54</sup> Le Procureur c. Kambanda, ICTR-97-23-S, jugement, 4 septembre 1998, para. 39 (ix) ; Schabas, Genocide in International Law (note de bas de page 32), pp. 177-178.

<sup>55</sup> CPI, Éléments des crimes, (2013), p. 113 ; Le Procureur c. Krnojelac, IT-97-25-T, jugement, 15 mars 2002, par. 326 ; Schabas, Genocide in International Law (note de bas de page 32), p. 180

<sup>56</sup> <https://www.unrwa.org/resources/reports/unrwa-situation-report-86-situation-gaza-strip-and-west-bank-inclure-east-Jerusalem>

<sup>57</sup> <https://www.washingtonpost.com/world/2023/11/13/palestine-gaza-west-bank-nakba-displacement-israel-catastrophe/> ; <https://www.972mag.com/mass-assassinat-factory-israel-calculated-bombing-gaza/> ; <https://www.theguardian.com/world/2023/dec/01/the-gospel-how-israel-uses-ai-to-select-bombing-targets>

<sup>58</sup> <https://www.972mag.com/mass-assassinat-factory-israel-calculated-bombing-gaza/> ; Omar Yusef Shehabi et Asaf Lubin, « Algorithmes de guerre : l'IA militaire et la guerre à Gaza », Articles de guerre, 24 janvier 2024.

<sup>59</sup> <https://www.washingtonpost.com/national-security/2023/12/14/israel-unguided-dumb-bombs-gaza/>

<sup>60</sup> <https://edition.cnn.com/gaza-israel-big-bombs/index.html> ; <https://www.nytimes.com/2023/12/21/world/middleeast/israel-gaza-bomb-investigation.html>

des enfants<sup>61</sup>, dans des attaques qui ont anéanti des quartiers entiers et des infrastructures essentielles.<sup>62</sup> Des milliers de personnes ont été tuées par des bombardements, des tirs de tireurs d'élite ou lors d'exécutions sommaires<sup>63</sup> ; des milliers d'autres ont été tuées alors qu'elles fuyaient par des routes et dans des zones déclarées « sûres » par Israël.<sup>64</sup> Les victimes comprenaient 125 journalistes et 340 médecins, infirmières et autres agents de santé (soit quatre pour cent) du personnel de santé de Gaza), des étudiants, des universitaires, des scientifiques et des membres de leurs familles.<sup>65</sup>

25. Soixante-dix pour cent des décès enregistrés concernaient systématiquement des femmes et des enfants. Israël n'a pas réussi à prouver que les 30 pour cent restants, c'est-à-dire des hommes adultes, étaient des combattants actifs du Hamas – une condition nécessaire pour qu'ils soient légalement visés. Début décembre, les conseillers israéliens en matière de sécurité ont affirmé avoir tué « 7 000 terroristes » à un moment de la campagne où moins de 5 000 hommes adultes au total avaient été identifiés parmi les victimes, ce qui impliquait que tous les hommes adultes tués étaient des « terroristes ». <sup>66</sup> Cela témoigne d'une intention de cibler sans discernement les membres du groupe protégé, en les assimilant par défaut au statut de combattant actif.

26. De plus, le blocus accru de Gaza par Israël a causé des morts de faim, dont 10 enfants par jour, en empêchant l'accès aux fournitures vitales.<sup>67</sup> Le manque d'hygiène et les abris surpeuplés pourraient causer plus de morts que les bombardements,<sup>68</sup> ayant créé « la tempête parfaite pour les maladies ». <sup>69</sup> Un quart de la population de Gaza pourrait mourir de problèmes de santé évitables d'ici un an.<sup>70</sup>

## B. « Causer des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale des membres du groupe »

27. Cet acte doit entraîner « un désavantage grave et à long terme pour la capacité d'une personne à mener une vie normale et constructive ». <sup>71</sup> Le préjudice ne doit pas nécessairement être permanent ou irréversible<sup>72</sup> et peut être provoqué par diverses causes telles que la torture, les traitements inhumains ou dégradants<sup>73</sup>, violences sexuelles<sup>74</sup>, persécutions<sup>75</sup>, expulsion<sup>76</sup> ou autres conditions « conçues pour provoquer la dégradation et la privation des droits des victimes, et pour les réprimer et causer des souffrances inhumaines et des actes de torture » <sup>77</sup>.

<sup>61</sup> <https://www.savethechildren.org.au/media/media-releases/gaza-10000-children-killed-in-nearly-100-jours-de>

<sup>62</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-72> ; <https://www.972mag.com/mass-assassination-factory-israel-calculated-bombing-gaza/>

<sup>63</sup> <https://www.un.org/unispal/document/unlawful-killings-in-gaza-city-ohchr-press-release/> ; <https://www.pbs.org/newshour/world/israeli-strikes-kill-civilians-sheltering-in-northern-gaza-as-assault-on-hamas-intensifies> .

<sup>64</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-22> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-45> ; <https://www.theguardian.com/world/2023/oct/14/gaza-civilians-afraid-to-leave-home-after-bombing-of-safe-routes>

<sup>65</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-145>

<sup>66</sup> [https://www.timesofisrael.com/liveblog\\_entry/israel-has-killed-over-7000-terrorists-no-deadline-for-gaza-war-national-security-adviser/](https://www.timesofisrael.com/liveblog_entry/israel-has-killed-over-7000-terrorists-no-deadline-for-gaza-war-national-security-adviser/) 9 décembre 2023 ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-63>

<sup>67</sup> <https://www.wfp.org/news/preventing-famine-and-deadly-disease-outbreaks-gaza-requires-faster-safer-aid-access-and-more>

<sup>68</sup> <https://gaza-projections.org/>

<sup>69</sup> [https://www.youtube.com/watch?v=2MJFBaUXvYU&ab\\_channel=MiddleEastEye](https://www.youtube.com/watch?v=2MJFBaUXvYU&ab_channel=MiddleEastEye) 6 décembre 2023 ; <https://www.bostonreview.net/articles/the-war-on-hospitals/> 20 décembre 2023 ; [https://www.emro.who.int/images/stories/Sitrep\\_-\\_issue\\_22.pdf?ua=1](https://www.emro.who.int/images/stories/Sitrep_-_issue_22.pdf?ua=1) 30 janvier 2024

<sup>70</sup> <https://gaza-projections.org/>

<sup>71</sup> IT-98-33-T, par. 513 ; Le Procureur c. Krajišnik, IT-00-39-T TPIY, jugement, 27 septembre 2006, par. 862

<sup>72</sup> Schabas, Genocide in International Law (note de bas de page 32), pp. 182, 184

<sup>73</sup> Le Procureur c. Akayesu, ICTR-96-4-T, Jugement, 2 septembre 1998, par. 503

<sup>74</sup> Ibid., paragraphe 731 ; Le Procureur c. Stakic, IT-97-24-T TPIY, Jugement, 31 juillet 2003, par. 516 ; IT-95-5-R61, par. 93

<sup>75</sup> ICTR-96-4-T, par. 503 ; AG Israël c. Eichmann (note de bas de page 46), par. 199

<sup>76</sup> ICTY-98-33-T, par. 513

<sup>77</sup> Schabas, Génocide en droit international (note de bas de page 32) p. 182

28. Depuis le 7 octobre, les Palestiniens subissent des souffrances physiques et psychologiques incessantes. nuire. Beaucoup ont enduré des violences et des privations, notamment une faim extrême.<sup>78</sup>

29. Les forces israéliennes ont arrêté des milliers de Palestiniens, pour la plupart des hommes et des jeunes garçons, refusant souvent de révéler où ils se trouvent.<sup>79</sup> Beaucoup d'entre eux ont été gravement maltraités, notamment sous la torture, parfois mortelle.<sup>80</sup>

30. Les armes et méthodes meurtrières d'Israël ont blessé soixante-dix mille Palestiniens, Beaucoup ont subi des blessures atroces, entraînant dans certains cas une déficience à long terme, voire la mort.<sup>81</sup>

31. En provoquant de graves pénuries de fournitures médicales, notamment d'antibiotiques et de désinfectants, les actions d'Israël ont donné lieu à des procédures sanitaires dangereuses, telles que des amputations sans anesthésie, y compris chez les enfants.<sup>82</sup> Cela a également empêché l'administration de traitements vitaux à ceux qui souffrent de problèmes de santé, y compris les maladies chroniques.<sup>83</sup>

32. Les survivants porteront un traumatisme indélébile, après avoir été témoins de tant de morts et d'expériences de destruction, de sans-abri, de pertes émotionnelles et matérielles, d'humiliation et de peur sans fin.<sup>84</sup> De telles expériences incluent la fuite au milieu du chaos de la guerre, sans télécommunications ni électricité ; assister à la destruction systématique de quartiers entiers, de maisons, d'universités, de monuments religieux et culturels<sup>85</sup> ; creuser dans les décombres, souvent à mains nues, à la recherche d'êtres chers<sup>86</sup> ; voir des corps profanés<sup>87</sup> ; être rassemblés, déshabillés, les yeux bandés et soumis à des violences<sup>87</sup>. la torture et autres traitements cruels, inhumains et dégradants ;<sup>88</sup> et, finalement, le fait de mourir de faim, adultes comme enfants.<sup>89</sup>

33. La sauvagerie de la dernière attaque israélienne est mieux illustrée par les tourments infligés aux enfants de tous âges,<sup>90</sup> tués ou sauvés des décombres, mutilés, orphelins<sup>91</sup>, dont beaucoup sans survivant.<sup>92</sup> Considérant l'importance des enfants pour le développement futur d'une société, le fait de leur infliger de graves dommages corporels ou mentaux peut être raisonnablement « interprété comme un moyen de détruire le groupe en tout ou en partie »<sup>93</sup>.

<sup>78</sup> <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/03/un-experts-condemn-flour-massacre-urge-israel-end-campaign-starvation-gaza>

<sup>79</sup> [https://www.adalah.org/uploads/uploads/Submission\\_SR\\_Torture\\_final-15.2.24.pdf](https://www.adalah.org/uploads/uploads/Submission_SR_Torture_final-15.2.24.pdf)

<sup>80</sup> <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/02/israellopt-un-experts-appalled-reported-human-rights-violations-against> ; <https://www.nytimes.com/2024/01/23/world/middleeast/israel-gaza-palestinian-detainees.html> ; <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2023/12/urgently-investigate-inhumane-treatment-and-enforced-dislesly-of-palestinians-detainees-from-gaza> ; IT-09-92-T, par. 634-691, 835-838, 3451 ; IT-05-88-T, par. 1097, 1120, 1122, 1177

<sup>81</sup> <https://www.msf.org/no-safe-place-gaza-people-are-crushed-continuous-bombing> ; <https://amnesty.ca/human-rights-news/israel-opt-identifying-the-israeli-armys-use-of-white-phosphorus-in-gaza/> ; <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/white-phosphorus>

<sup>82</sup> <https://news.un.org/en/story/2024/01/1145332> ; <https://www.emro.who.int/media/news/risk-of-Disease-spread-soars-in-gaza-as-health-facilities-water-and-sanitation-systems-disrupted.html> ; <https://www.savethechildren.net/news/gaza-more-10-children-day-lose-limb-trois-mois-brutal-conflict>

<sup>83</sup> <https://news.un.org/en/story/2023/12/1145017>

<sup>84</sup> IT-98-33-T, paragraphe 596

<sup>85</sup> <https://press.un.org/en/2024/sc15564.doc.htm>

<sup>86</sup> <https://www.aljazeera.com/gallery/2023/11/10/this-israel-war-has-no-mercy-gaza-civil-rescuers-say>

<sup>87</sup> <https://edition.cnn.com/2023/12/23/middleeast/kamal-adwan-hospital-gaza-israel-abuse-allegations-intl-cmd/index.html>

<sup>88</sup> <https://www.alhaq.org/advocacy/22337.html> ; <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/un-human-rights-office-opt-disturbing-reports-north-gaza-mass-detentions-ill-treatment-and-forced-disparitions-possiblement-des-milliers-de-Palestiniens> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-73> ; <https://www.ohchr.org/en/press-briefing-notes/2024/01/gaza-report-ground>

<sup>89</sup> <https://edition.cnn.com/2024/01/30/middleeast/famine-looms-in-gaza-israel-war-intl/index.html>

<sup>90</sup> <https://www.savethechildren.net/news/children-s-mental-health-gaza-pushed-beyond-breaking-point-after-nearly-month-siege-and>

<sup>91</sup> En janvier, il y avait 17 000 enfants non accompagnés, voir <https://www.unicef.org/sop/reports/unicef-etat-palestine-escalade-situation-humanitaire-rapport-no17>

<sup>92</sup> <https://www.washingtonpost.com/world/2024/02/29/gaza-children-wcnf-orphans/>

<sup>93</sup> Gambie c. Myanmar (note de bas de page 47), par. 39



### C. « Soumettre délibérément au groupe des conditions d'existence susceptibles d'entraîner sa destruction physique totale ou partielle »

34. Cet acte implique un comportement qui ne tue pas directement les membres du groupe, mais est susceptible de conduire, par divers moyens, à sa destruction physique.<sup>94</sup> Ceux-ci peuvent inclure la famine, la déshydratation, le déplacement forcé du groupe protégé, la destruction d'objets indispensables à sa survie, réduisant les services médicaux essentiels en dessous du minimum requis<sup>95</sup>, privant de logement, de vêtements, d'éducation, d'emploi et d'hygiène.<sup>96</sup>

35. À la mi-décembre, les bombes et les obus israéliens avaient détruit ou gravement endommagé la plupart des infrastructures vitales, notamment 77 pour cent des établissements de santé, 68 pour cent des infrastructures de télécommunications, un grand nombre de services municipaux (72), des sites commerciaux et industriels (76). ), près de la moitié de toutes les routes<sup>97</sup>, plus de 60 pour cent des 439 000 foyers de Gaza<sup>98</sup>, 68 pour cent des bâtiments résidentiels<sup>99</sup>, toutes les universités, 60 pour cent des autres établissements d'enseignement, dont 13 bibliothèques.<sup>100</sup> Israël a également détruit au moins 195 sites du patrimoine, 208 mosquées, 3 églises et les archives centrales de Gaza (150 ans d'histoire).<sup>101</sup> Fin janvier, plus d'un million de civils avaient été déplacés de force vers le sud, leurs villes étant dévastées.<sup>102</sup>

36. Seize ans de blocus avaient déjà transformé Gaza en une enclave isolée, densément peuplée, épuisée et presque « inhabitable », lorsque, le 9 octobre 2023, le ministre israélien de la Défense Yoav Gallant a annoncé un « siège complet (...) pas d'électricité, pas de nourriture, pas de de l'eau, pas de carburant. »<sup>103</sup> Le ministre israélien des Affaires étrangères, Israel Katz (alors ministre de l'Énergie), est allé plus loin : « L'aide humanitaire à Gaza ? Aucun interrupteur électrique ne sera allumé, aucune bouche d'eau ne sera ouverte. »<sup>104</sup> Refuser délibérément des approvisionnements essentiels à une population déjà assiégée était destiné à provoquer des morts « plus silencieuses que celles provoquées par les bombes ». <sup>105</sup>

37. Le siège total et les bombardements quasi constants, ainsi que les ordres d'évacuation draconiens et les « zones de sécurité » en constante évolution, ont créé une catastrophe humanitaire sans précédent. Plus de 1,7 million de Palestiniens ont été déplacés et contraints de se réfugier dans des abris surpeuplés de l'UNRWA et dans des quartiers exigus dans le sud de Gaza, <sup>106</sup> systématiquement pris pour cible par l'armée israélienne, puis dans des abris de fortune. <sup>107</sup>

38. L'attaque israélienne a décimé le système de santé déjà fragile de Gaza. <sup>108</sup> Les hôpitaux, qui hébergent également des Palestiniens déplacés, ont été submergés. <sup>109</sup> En ciblant délibérément

<sup>94</sup> Convention, article II(c); Statut de Rome, article 6 ; ICTR-96-4-T, par. 505-506

<sup>95</sup> ICTR-96-4-T, par. 505 et 506 ; Procureur c. Rutaganda, ICTR-96-3-T, jugement du 6 décembre 1999, paragraphe 52

<sup>96</sup> IT-97-24-T, par. 517

<sup>97</sup> <https://www.wsj.com/world/middle-east/gaza-destruction-bombing-israel-aa528542>

<sup>98</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-70>

<sup>99</sup> <https://www.conflict-damage.org/> ; <https://unosat.org/products/3793>

<sup>100</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-145> ; <https://librarianswithpalestine.org/wp-content/uploads/2024/02/LAP-Gaza-Report-2024.pdf>

<sup>101</sup> <https://www.ica.org/statement-of-the-international-council-on-archives-on-the-destruction-of-the-central-archives-of-the-municipality-of-gaza/> ; <https://www.aljazeera.com/news/2024/1/14/un-g%C3%A9nocide-culturel-quels-sites-du-patrimoine-de-gazas-ont-%C3%A9t%C3%A9-d%C3%A9truits>

<sup>102</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-107>

<sup>103</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=ZbPdR3E4hCk> 09 octobre 2023

<sup>104</sup> <https://www.theguardian.com/world/2023/oct/12/no-power-water-or-fuel-to-gaza-until-hostages-freed-says-israeli-minister> 12 octobre 2023

<sup>105</sup> <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2023/11/israel-must-stop-using-water-weapon-war-un-expert>

<sup>106</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-108>

<sup>107</sup> <https://www.unocha.org/publications/report/occupied-palestinian-territory/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-108>

<sup>108</sup> <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2023/12/gaza-un-expert-condemns-unrelenting-war-health-system-amid-airstrikes> ; <https://edition.cnn.com/interactive/2024/01/middleeast/gaza-hospitals-destruction-investigation-intl-cmd>

<sup>109</sup> <https://forensic-architecture.org/investigation/destruction-of-medical-infrastructure-in-gaza> ; <https://x.com/UNOCHA/status/1719305737782878629?s=20> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-17> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-24>

les hôpitaux<sup>110</sup>, les attaques aériennes et terrestres les ont progressivement transformés en zones de mort.<sup>111</sup> Les soldats israéliens ont occupé les hôpitaux,<sup>112</sup> les encerclant avec des chars et des tireurs d'élite (drones).<sup>113</sup> Au 12 février, seuls 11 des 36 hôpitaux et 17 pour cent des centres de soins de santé primaires étaient fermés. ne fonctionnent que partiellement.<sup>114</sup> Les soldats israéliens ont arrêté, maltraité et torturé le personnel médical, les patients et les personnes déplacées,<sup>115</sup> et les ont forcés – même les bébés prématurés – à quitter les hôpitaux, provoquant dans certains cas la mort de bébés.<sup>116</sup> Les médecins qui sont restés ont travaillé nuit et jour, prenant des « décisions impossibles » concernant les patients à traiter en fonction de leurs chances de survie.<sup>117</sup>

39. L'invasion terrestre et les bombardements aériens ont détruit des terres agricoles<sup>118</sup>, des fermes, des cultures, des animaux et des ressources de pêche<sup>119</sup>, compromettant gravement les moyens de subsistance de la population, l'environnement et le système agricole.

40. Du 8 au 21 octobre, Israël a empêché l'entrée de toute aide à Gaza, autorisant par la suite des quantités terriblement insuffisantes<sup>120</sup>, largement confinées au sud.<sup>121</sup> Aucune livraison de carburant n'a été livrée avant le 18 novembre.<sup>122</sup> En janvier, les attaques menées par Israël contre L'UNRWA, la principale agence fournissant une aide vitale à Gaza, a conduit plusieurs États à suspendre leurs paiements à l'UNRWA, aggravant encore la situation humanitaire.<sup>123</sup>

41. Au 7 décembre, plus de 90 pour cent des habitants de Gaza souffraient d'une grave insécurité alimentaire.<sup>124</sup> En février 2024, les Palestiniens coincés dans le nord de Gaza avaient recours aux animaux.

- <sup>110</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-28> ; <https://www.hrw.org/news/2023/11/07/gaza-israeli-ambulance-strike-apparently-unlawful> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-35> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-45> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-119>
- <sup>111</sup> <https://www.who.int/news/item/18-11-2023-who-leads-very-high-risk-joint-humanitarian-mission-to-al-shifa-hospital-in-gaza>
- <sup>112</sup> <https://forensic-architecture.org/investigation/destruction-of-medical-infrastructure-in-gaza> ; <https://www.nytimes.com/2023/11/14/us/politics/gaza-hospitals-cancer-israel.html> ; <https://shifa.forensic-architecture.org/> ; <https://indonesian.alhaq.org/> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-121>
- <sup>113</sup> <https://www.hrw.org/news/2023/11/14/gaza-unlawful-israeli-hospital-strikes-worsen-health-crisis> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-36> ; [https://www.emro.who.int/images/stories/palestine/WHO\\_Sitrep\\_13.pdf?ua=1](https://www.emro.who.int/images/stories/palestine/WHO_Sitrep_13.pdf?ua=1) ; <https://indonesian.alhaq.org/> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-115> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-87>
- <sup>114</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-128>
- <sup>115</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-73> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-121> ; <https://x.com/HCWWatch/status/1750365056728965214?s=20> ; <https://www.reuters.com/world/middle-east/gaza-doctor-describes-ordeal-detention-2024-02-04/> - :~:text=Il%20a%20décr%20avoir%20ses%20mains%20avec%20fort%20musique%20brillante.; <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-68513408>
- <sup>116</sup> <https://news.un.org/en/story/2023/11/1143497> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-34> ; <https://www.washingtonpost.com/world/2023/12/03/gaza-premature-babys-dead-nasr/>

<sup>117</sup> Mohammed Qandil, « Gaza : fournir des soins d'urgence sous le feu », Journal de médecine d'urgence (9 février 2024)

<sup>118</sup> <https://unosat.org/products/3792> ; <https://www.hrw.org/news/2023/12/18/israel-starvation-used-arme-guerre-gaza>

<sup>119</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-115> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-125>

<sup>120</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-15>

<sup>121</sup> <https://news.un.org/en/story/2024/01/1145557> ; <https://www.newyorker.com/news/q-and-a/how-israels-inspection-process-is-obstructing-aid-delivery> ; <https://edition.cnn.com/2024/03/01/middleeast/gaza-aid-israel-restrictions-investigation-intl-cmd/index.html>

<sup>122</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-43>

<sup>123</sup> <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2024/02/states-must-reinstate-and-strengthen-support-unrwa-amid-unfolding-genocide>

<sup>124</sup> [https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user\\_upload/ipcinfo/docs/IPC\\_Gaza\\_Acute\\_Food\\_Insecurity\\_nov2023\\_fév2024.pdf](https://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_Gaza_Acute_Food_Insecurity_nov2023_fév2024.pdf)

du fourrage et de l'herbe pour se nourrir, 125 avec une augmentation des décès dus à la faim.<sup>126</sup> Entre la mi-janvier et la fin février, l'ONU a enregistré de nombreuses attaques contre des Palestiniens en quête d'aide.<sup>127</sup>

42. L'approvisionnement en eau a également été gravement affecté.<sup>128</sup> La pénurie de combustible a entravé l'assainissement de l'eau, poussant les gens à utiliser de l'eau contaminée par les eaux usées, les déchets solides et l'eau de mer.<sup>129</sup>

43. L'impact de ces conditions sur les enfants est bien connu<sup>130</sup> : à Gaza, le risque de famine<sup>131</sup>, avec des milliers de personnes souffrant d'émaciation<sup>132</sup>, est déjà une réalité horrible et tangible.

44. Ces conditions d'origine humaine ont mis en danger environ 50 000 femmes palestiniennes enceintes et 20 000 nouveau-nés<sup>133</sup>, et ont augmenté les fausses couches jusqu'à 300 pour cent.<sup>134</sup>

45. Gaza a été complètement pillée. Le ciblage incessant par Israël de tous les moyens de survie élémentaires a compromis la capacité des Palestiniens de Gaza à vivre sur cette terre.<sup>135</sup> Cet effondrement artificiel des infrastructures vitales correspond aux intentions déclarées de rendre Gaza « définitivement impossible à vivre » où « aucun l'être humain peut exister. »<sup>136</sup>

## V. Intention génocidaire

46. La définition du génocide implique la perpétration de l'un des actes énumérés dans une intention spécifique. Il doit être établi que l'auteur, en commettant un ou plusieurs des actes interdits, cherche à parvenir à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux, en tant que tel.<sup>137</sup> Cette intention doit être établie soit par voie directe, soit par preuve indirecte.<sup>138</sup>

47. Le génocide étant un crime organisé dont la commission implique invariablement une dimension collective, La preuve de l'existence d'un plan d'État, y compris à travers les déclarations des représentants de l'État, est généralement décisive pour établir l'intention directe.<sup>140</sup>

48. La preuve de l'intention indirecte peut être déduite de faits ou de circonstances, notamment du contexte général des actes ou omissions, de l'ampleur des atrocités, du ciblage systématique des victimes en raison de leur affiliation à un groupe particulier, de la perpétration d'autres « actes coupables ».

<sup>125</sup> <https://edition.cnn.com/2024/01/30/middleeast/famine-looms-in-gaza-israel-war-intl/index.html>

<sup>126</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-129> ; <https://mondoweiss.net/2024/03/un-expert-israel-is-engineering-famine-in-gaza/>

<sup>127</sup> <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/un-human-rights-office-opt-un-human-rights-office-strongly-deplores-killing-least-112-palestinians-during-food-aide-distribution-gaza-ville-enar>

<sup>128</sup> [https://reliefweb.int/attachments/a4b1eefa-3717-4407-8101-bba6df81f488/Health WASH - Note de plaidoyer sur la catastrophe de santé publique - Final.pdf](https://reliefweb.int/attachments/a4b1eefa-3717-4407-8101-bba6df81f488/Health%20WASH%20-%20Note%20de%20plaidoyer%20sur%20la%20catastrophe%20de%20sant%C3%A9%20publique%20-%20Final.pdf)

<sup>129</sup> Idem.

<sup>130</sup> Gambie c. Myanmar (note de bas de page 47), par. 40, 42

<sup>131</sup> <https://www.unicef.org/mena/press-releases/intensifying-conflict-malnutrition-and-disease-gaza-strip-creates-deadly-cycle> ; <https://www.savethechildren.net/news/gaza-time-running-out-reports-emerging-children-dying-due-lack-food-save-children> ; <https://twitter.com/AJEnglish/status/1761601918344790340>

<sup>132</sup> <https://www.wfp.org/news/preventing-famine-and-deadly-disease-outbreaks-gaza-requires-faster-safer-aid-access-and-more>

<sup>133</sup> <https://www.who.int/news/item/03-11-2023-women-and-newborns-bearing-the-brunt-of-the-conflict-in-gaza-un-agencies-warn> ; <https://www.hrw.org/news/2023/12/01/birth-and-death-intertwined-gaza-strip> ; <https://news.un.org/en/story/2024/01/1145677>

<sup>134</sup> <https://twitter.com/CARE/status/1748007265754312767>

<sup>135</sup> Voir ICTR-96-4-T, par. 505-506

<sup>136</sup> <https://www.ynet.co.il/yedioth/article/yokra13625377> 10 octobre 2023 ; <https://balfourproject.org/the-hamas-attack-and-israels-war-on-gaza-a-place-where-no-human-being-can-exist/> , 24 novembre 2023

<sup>137</sup> Le Procureur c. Jelisić, IT-95-10-A TPIY, Arrêt en appel, 5 juillet 2001, par. 46

<sup>138</sup> IT-98-33-A, par. 34 ; IT-99-36-T, par. 704-706

<sup>139</sup> IT-98-33-T, paragraphe 549 ; Schabas, Genocide in International Law (note de bas de page 32), pp. 242-243, 250-255

<sup>140</sup> IT-95-10-A, paragraphe 48 ; Le Procureur c. Kayishema et Ruzindana, ICTR-95-1-T, jugement, 21 mai 1999, par. 94, 276 ; Schabas, Genocide in International Law (note de bas de page 32), pp. 245-250, 265

dirigés contre le groupe, ou la répétition d'actes destructeurs et discriminatoires.<sup>141</sup> La CPI exige que de tels faits ou circonstances se produisent « dans le contexte d'un ensemble manifeste de comportements similaires dirigés contre le groupe ou... d'un comportement qui pourrait lui-même entraîner une telle destruction ». <sup>142</sup> Les tribunaux internationaux ont également établi que l'intention indirecte peut consister en un modèle manifeste de comportement similaire au fil du temps.<sup>143</sup> La systématique avec laquelle les actes de génocide sont commis implique un certain degré de « plan ou politique préconçu ». <sup>144</sup>

49. La nature et l'ampleur des atrocités, si elles peuvent être démontrées susceptibles d'aboutir au génocide, constituent une preuve solide de l'intention.<sup>145</sup> Les paroles des autorités de l'État, y compris les propos déshumanisants, combinées aux actes, sont considérées comme une base circonstancielle à partir de laquelle l'intention peut être La déshumanisation peut être considérée comme fondamentale au processus de génocide.<sup>147</sup> Les preuves du contexte peuvent aider à déterminer l'intention et doivent être considérées avec la conduite réelle : l'intention doit être évidente avant tout à travers les paroles et les actes, et « les schémas d'action délibérée ». action », <sup>148</sup> de telle sorte qu'aucune autre déduction ne puisse être raisonnablement tirée. <sup>149</sup>

50. Lors de la dernière attaque à Gaza, la preuve directe de l'intention génocidaire est particulièrement présente. La rhétorique génocidaire au vitriol a dépeint la population entière comme un ennemi à éliminer et à déplacer de force.<sup>150</sup> De hauts responsables israéliens dotés d'une autorité de commandement ont publié des déclarations publiques déchirantes démontrant l'intention génocidaire, notamment les suivantes :

(un) Le président Isaac Herzog a déclaré que « toute une nation... est responsable » de l'attaque du 7 octobre et qu'Israël « lui briserait l'épine dorsale » ;<sup>151</sup>

(b) Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a qualifié les Palestiniens d'« Amalek »<sup>152</sup>. et « monstres ». <sup>153</sup> La référence d'Amalek est à un passage biblique dans lequel Dieu commande à Saül : « Maintenant, va frapper Amalek, et détruis complètement tout ce qu'ils ont, et ne les épargne pas ; mais tuez les hommes et les femmes, les nourrissons et les nourrissons, les bœufs et les moutons, les chameaux et les ânes. » <sup>154</sup>

(c) Le ministre de la Défense Yoav Gallant a qualifié les Palestiniens d'« animaux humains »<sup>155</sup> et a annoncé une « offensive totale » contre Gaza, après avoir « relâché toutes les contraintes » et que « Gaza ne reviendra jamais à ce qu'elle était » <sup>156</sup> ;

<sup>141</sup> IT-95-10-A, par. 47 ; IT-98-33-A, par. 27, 34-35 ; T-05-88-T, par. 1178 ; <https://ccrjustice.org/israel-s-unfolding-crime-genocide-palestinian-people-us-failure-prevent-and-complicity-genocide>

<sup>142</sup> CPI (note de bas de page 55), p. 6-8

<sup>143</sup> Bosnie c. Serbie (note de bas de page 40), par. 373 ; ICTR-95-1-T, par. 93

<sup>144</sup> ICTR-96-4-T, par. 118, 478, 579-580 ; Schabas, *Genocide in International Law* (note de bas de page 32), p. 248 Le Procureur

<sup>145</sup> c. Muhimana, ICTR-95-1B-T, Jugement, 28 avril 2005, par. 498 ; Procureur c.

Gacumbitsi, ICTR-2001-64-T, Jugement, 17 juin 2004, para.253 ; ICTR-95-1-T, par. 93 ; Le Procureur c. Seromba,

ICTR-01-66-A, Arrêt en appel, 12 mars 2008, par. 176

<sup>146</sup> <http://www.undocs.org/A/HRC/39/64> (2018), par. 85 fait référence à « un contexte oppressif plus large et à une rhétorique haineuse ; les déclarations spécifiques des commandants et des auteurs directs ; des politiques d'exclusion, notamment visant à modifier la composition démographique... ainsi que l'extrême ampleur et la brutalité des violences commises » ;

ICTR-95-1B-T, par. 496

<sup>147</sup> Penny Green et Tony Ward, *State Crime : Governments, Violence and Corruption* (Londres : Pluto Press, 2004) ; Raz Segal, « Un cas d'école de génocide », *Courants juifs* (13 octobre 2023).

<sup>148</sup> ICTR-95-1-T, par. 93 ; Le Procureur c. Bagilishema, ICTR-95-1A-T, Jugement, 7 juin 2001, par. 63

<sup>149</sup> Croatie c. Serbie (note de bas de page 44), par. 148 ; Bosnie c. Serbie (note de bas de page 40), par. 373

<sup>150</sup> <https://law4palestine.org/law-for-palestine-releases-database-with-500-instances-of-israeli-incitation-to-genocide-continuously-updated/>

<sup>151</sup> <https://www.itv.com/news/2023-10-13/israeli-president-says-gazans-could-have-risen-up-to-fight-hamas> 13 octobre 2023

<sup>152</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=IIPkoDk6isc> 28 octobre 2023

<sup>153</sup> <https://www.gov.il/en/departments/news/christmas-message-from-pm-netanyahu-24-dec-2023> 24 décembre 2023

<sup>154</sup> Sainte Bible 1 Samuel 15:3

<sup>155</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=ZbPdR3E4hCk> 09 octobre 2023

<sup>156</sup> [https://www.timesofisrael.com/liveblog\\_entry/gallant-israel-moving-to-full-offense-gaza-will-never-return-to-what-it-was/](https://www.timesofisrael.com/liveblog_entry/gallant-israel-moving-to-full-offense-gaza-will-never-return-to-what-it-was/) 10 octobre 2023

(d) Le porte-parole des FDI, Daniel Hagari, a déclaré que l'accent devrait être mis sur le fait de causer « un maximum de dégâts », ce qui démontre une stratégie de violence disproportionnée et aveugle ;157

(e) Le ministre de l'Agriculture Avi Dichter a qualifié l'action d'Israël de « Nakba » ;158

(f) Le ministre du Patrimoine, Amihai Elyahu, a appelé à frapper Gaza avec des « armes nucléaires ». les bombes » ;159

(g) Le député du Likud Revital Gottlieb a écrit sur ses réseaux sociaux : « Faites tomber les bâtiments !! Bombardez sans distinction !!... Aplatissez Gaza. Sans pitié! Cette fois, il n'y a pas de place pour la pitié ! »160.

51. De tels appels à la violence destructrice dirigés contre les troupes en service<sup>161</sup> constituent une preuve solide d'une incitation directe et publique à commettre un génocide.<sup>162</sup> Des décennies de discours déshumanisant les Palestiniens ont préparé le terrain pour de telles incitations.<sup>163</sup>

52. Depuis le 7 octobre, la multiplication des propos incitant au génocide a également impliqué plusieurs secteurs de la société israélienne, des chefs religieux<sup>164</sup>, des journalistes<sup>165</sup>, des artistes<sup>166</sup> et divers professionnels (dont des médecins<sup>167</sup> et des commentateurs politiques<sup>168</sup>).

53. Il existe des preuves convaincantes que ces déclarations ont été intériorisées et mises en pratique par les troupes sur le terrain.<sup>169</sup> Les soldats israéliens ont, notamment sur les réseaux sociaux gérés par l'armée israélienne,<sup>170</sup> qualifié les Palestiniens de « terroristes », de « cafards », de « rats »,<sup>171</sup> et ont

<sup>157</sup> <https://www.idf.il/en/mini-sites/hamas-israel-war-24/briefings-by-idf-spokesperson-rear-admiral-daniel-hagari/october-press-briefings/press-briefing-par-porte-parole-de-tahal-contre-amiral-daniel-hagari-10-octobre-matin/> 10 octobre 2023

<sup>158</sup> <https://twitter.com/hahauenstein/status/1723441134221869453> 11 novembre 2023

<sup>159</sup> [https://www.timesofisrael.com/liveblog\\_entry/far-right-minister-nuking-gaza-is-an-option-population-should-go-to-ireland-or-deserts/](https://www.timesofisrael.com/liveblog_entry/far-right-minister-nuking-gaza-is-an-option-population-should-go-to-ireland-or-deserts/) 5 novembre 2023

<sup>160</sup> <https://twitter.com/YehudaShaul/status/1714301964886917631> 17 octobre 2023

<sup>161</sup> <https://law4palestine.org/law-for-palestine-releases-database-with-500-instances-of-israeli-incitation-to-genocide-continuously-updated/>

<sup>162</sup> Le Procureur c. Muvunyi, ICTR-2000-55A-T, Jugement, 12 septembre 2006, paras. 502-505 ; Le Procureur c. Kajelijeli, ICTR-98-44A-T, Jugement, 1er décembre 2003, paras. 851-852 ; voir également <https://www.hrw.org/reports/ict0110webwcover.pdf> 2010, p. 64-66, 69-70 <https://ccrjustice.org/genocide->

<sup>163</sup> palestinian-people-international-law-and-human-rights-perspective ; Nurit Peled-Elhanan, La Palestine dans les manuels scolaires israéliens : idéologie et propagande dans l'éducation (Londres : IB Taurus, 2012), p.162 ; voir également <http://www.theguardian.com/commentisfree/2023/oct/16/the-lingual-being-used-to-describe-palestinians-is-genocidal>

<sup>164</sup> <https://www.middleeasteye.net/news/israel-palestine-war-dozens-israeli-rabbis-endorse-bombing-hospitals-enemies> 1er novembre 2023 ; <https://twitter.com/RavOuryCherki/status/1719713406050066491> 01 novembre 2023

<sup>165</sup> <https://x.com/MiddleEastEye/status/1732639958664356223?s=20> 7 décembre 2023 ; <https://x.com/jeremyschahill/status/1737489631199850519?s=20> 20/12/2023 ; <https://x.com/YehudaShaul/status/1714301988358283769?s=20> 17 octobre 2023 ; <https://twitter.com/dverthaim/status/1710684531114602891> 07 octobre 2023

<sup>166</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=2bnhWYJh8-I> 20 novembre 2023 ; [https://twitter.com/gilmishali/status/1710653974397780392?s=46&t=JaT3Sau\\_](https://twitter.com/gilmishali/status/1710653974397780392?s=46&t=JaT3Sau_) 07 octobre 2023 ; <https://twitter.com/YehudaShaul/status/1739641280462815611> 26 décembre 2023

<sup>167</sup> <https://www.phr.org.il/en/physicians-call-eng/> 06 novembre 2023

<sup>168</sup> <https://www.instagram.com/middleeasteye/reel/C1elfQ7Nqeh/> 30 décembre 2023 ; <https://x.com/PalestineChron/status/1737491845679128918?s=20> 20 décembre 2023

<sup>169</sup> IT-09-92-T, par. 3435 ; CIJ, Afrique du Sud c. Israël (note de bas de page 8), par. 20-29

<sup>170</sup> <https://www.haaretz.com/israel-news/security-aviation/2024-02-04/ty-article/.premium/israeli-army-its-admits-staff-was-behind-graphic-gaza-telegram-channel/0000018d-70b4-dd6e-a98d-f4b6a9c00000>, 04 février 2024

<sup>171</sup> Ibid. ; [https://www.nytimes.com/2024/02/06/world/middleeast/israel-idf-soldiers-war-social-media-video.html?smid=nytcore-ios-share&referringSource=articleShare&fbclid=IwAR1KvmlOixGQNbtAkJRPgU2Y7XyctR5IMWjOxQc6T6la5ODfYWyUT7IBFsA\\_aem\\_Aa7puefGHHUwoZuhoXZnJdZJzbGn8LuFsBZh4hLnUDtJN0lCdK2sacwGZKrJ7dGj0Hl;%20et%20https://www.haaretz.com/israel-news/security-aviation/2024-02-04/ty-article/.premium/israeli-army-its-admits-staff-was-behind-graphic-gaza-telegram-channel/0000018d-70b4-dd6e-a98d-f4b6a9c00000](https://www.nytimes.com/2024/02/06/world/middleeast/israel-idf-soldiers-war-social-media-video.html?smid=nytcore-ios-share&referringSource=articleShare&fbclid=IwAR1KvmlOixGQNbtAkJRPgU2Y7XyctR5IMWjOxQc6T6la5ODfYWyUT7IBFsA_aem_Aa7puefGHHUwoZuhoXZnJdZJzbGn8LuFsBZh4hLnUDtJN0lCdK2sacwGZKrJ7dGj0Hl;%20et%20https://www.haaretz.com/israel-news/security-aviation/2024-02-04/ty-article/.premium/israeli-army-its-admits-staff-was-behind-graphic-gaza-telegram-channel/0000018d-70b4-dd6e-a98d-f4b6a9c00000), 06 novembre 2023

termes répétés formulés par les dirigeants politiques, scandant qu'« il n'y a pas de « civils non impliqués »<sup>172</sup> », tout en appelant également à la construction de colonies à Gaza<sup>173</sup>, « occupant Gaza... effaçant la semence d'Amalek »,<sup>174</sup> se vantant d'avoir tué « des familles, des mères et des enfants »,<sup>175</sup> d'avoir humilié des Palestiniens détenus,<sup>176</sup> de faire exploser des dizaines de maisons,<sup>177</sup> de détruire des quartiers résidentiels entiers<sup>178</sup> et de profaner des cimetières et lieux de culte.<sup>179</sup>

54. Le Premier ministre et le président israéliens ont déclaré qu'Israël combattait au nom de « tous les États civilisés et... des peuples »,<sup>180</sup> « une barbarie qui n'a pas sa place dans le monde moderne »<sup>181</sup>. qu'ils « déracineront le mal et que ce sera le bien pour la région entière et le monde ». <sup>182</sup> Cette rhétorique raciste fait écho à celle d'autres puissances coloniales et tente d'interpréter la violence génocidaire d'Israël comme légitime à la lumière des prétendues attitudes « barbares » et « barbares » des Palestiniens. caractère « prémoderne ». <sup>183</sup>

## VI. Camouflage humanitaire : déformer les lois de la guerre pour dissimuler l'intention génocidaire

55. Un élément essentiel de la conduite d'Israël depuis le 7 octobre a été l'intensification de la décivilisation des Palestiniens, un groupe protégé par la Convention. Israël a utilisé Terminologie du DIH pour justifier son recours systématique à la violence meurtrière contre les civils palestiniens en tant que groupe et la destruction massive des infrastructures vitales. Israël l'a fait en déployant des concepts du DIH tels que les boucliers humains, les dommages collatéraux, les zones de sécurité, les évacuations et la protection médicale d'une manière si permissive qu'ils vident ces concepts de leur contenu normatif, sapant leur objectif de protection et, en fin de compte, érodant la distinction entre les civils. et les combattants dans les actions israéliennes à Gaza. <sup>184</sup>

56. Les déclarations officielles<sup>185</sup> se sont traduites par un comportement militaire qui répudie la notion même de protection civile. Israël a ainsi radicalement modifié l'équilibre établi par le DIH

<sup>172</sup> [https://www.youtube.com/watch?v=qb\\_oBSAZjDs](https://www.youtube.com/watch?v=qb_oBSAZjDs) 08 décembre 2023

<sup>173</sup> [https://www.nytimes.com/2024/02/06/world/middleeast/israel-idf-soldiers-war-social-media-video.html?smid=nytcore-ios-share&referringSource=articleShare&fbclid=IwAR1KvmlO%20%20ixGQNbtAkJRPgU2Y7XyctR5lMWjOxQc6T6la5ODfYWyUT7lBFsA\\_aem\\_Aa7puefGHHUwoZuhoXZnJDZJzbGn8LuFsBZh4hLnUDtJN0lCdK2sacwGZKJ7dGj0HI;%20and%20https://www.haaretz.com/israel-news/security-aviation/2024-02-04/ty-article/.premium/israeli-army-its-admits-staff-was-behind-graphique-gaza-telegram-channel/0000018d-70b4-dd6e-a98d-f4b6a9c00000](https://www.nytimes.com/2024/02/06/world/middleeast/israel-idf-soldiers-war-social-media-video.html?smid=nytcore-ios-share&referringSource=articleShare&fbclid=IwAR1KvmlO%20%20ixGQNbtAkJRPgU2Y7XyctR5lMWjOxQc6T6la5ODfYWyUT7lBFsA_aem_Aa7puefGHHUwoZuhoXZnJDZJzbGn8LuFsBZh4hLnUDtJN0lCdK2sacwGZKJ7dGj0HI;%20and%20https://www.haaretz.com/israel-news/security-aviation/2024-02-04/ty-article/.premium/israeli-army-its-admits-staff-was-behind-graphique-gaza-telegram-channel/0000018d-70b4-dd6e-a98d-f4b6a9c00000)

<sup>174</sup> [https://www.youtube.com/watch?v=qb\\_oBSAZjDs](https://www.youtube.com/watch?v=qb_oBSAZjDs), 8 décembre 2023

<sup>175</sup> <https://twitter.com/1717Bazz/status/1712176168823107986> 11 octobre 2023 ; <https://twitter.com/MiddleEastEye/status/1712918166437806294> 13 octobre 2023 ; <https://www.middleeastmonitor.com/20231228-israeli-soldier-says-he-possibly-killed-a-12-year-old-girl/> 28 décembre 2023

<sup>176</sup> <https://www.haaretz.com/israel-news/2023-11-09/ty-article-magazine/.premium/growing-number-of-idf-soldiers-are-documenting-and-posting-their-own-abus-of-palestiniens/0000018b-ae60-dea2-a9bf-fefe96070000> 09 novembre 2023

<sup>177</sup> <https://twitter.com/QudsNen/status/1737593767752860117> 20 décembre 2023

<sup>178</sup> [https://www.nytimes.com/2024/02/06/world/middleeast/israel-idf-soldiers-war-social-media-video.html?smid=nytcore-ios-share&referringSource=articleShare&fbclid=IwAR1KvmlO%20%20ixGQNbtAkJRPgU2Y7XyctR5lMWjOxQc6T6la5ODfYWyUT7lBFsA\\_aem\\_Aa7puefGHHUwoZuhoXZnJDZJzbGn8LuFsBZh4hLnUDtJN0lCdK2sacwGZKJ7dGj0HI;%20and%20https://www.haaretz.com/israel-news/security-aviation/2024-02-04/ty-article/.premium/israeli-army-its-admits-staff-was-behind-graphique-gaza-telegram-channel/0000018d-70b4-dd6e-a98d-f4b6a9c00000](https://www.nytimes.com/2024/02/06/world/middleeast/israel-idf-soldiers-war-social-media-video.html?smid=nytcore-ios-share&referringSource=articleShare&fbclid=IwAR1KvmlO%20%20ixGQNbtAkJRPgU2Y7XyctR5lMWjOxQc6T6la5ODfYWyUT7lBFsA_aem_Aa7puefGHHUwoZuhoXZnJDZJzbGn8LuFsBZh4hLnUDtJN0lCdK2sacwGZKJ7dGj0HI;%20and%20https://www.haaretz.com/israel-news/security-aviation/2024-02-04/ty-article/.premium/israeli-army-its-admits-staff-was-behind-graphique-gaza-telegram-channel/0000018d-70b4-dd6e-a98d-f4b6a9c00000), 06 février 2024

<sup>179</sup> Idem.

<sup>180</sup> <https://www.gov.il/en/departments/news/pm-netanyahu-meets-with-romanian-pm-marcel-ciolacu-17-oct-2023> 17 octobre 2023

<sup>181</sup> <https://www.nytimes.com/2023/11/03/opinion/isaac-herzog-israel-amas-gaza.html?partner=slack&smid=sl-share> 03 novembre 2023

<sup>182</sup> [https://twitter.com/Isaac\\_Herzog/status/1713661051986678189?s=20](https://twitter.com/Isaac_Herzog/status/1713661051986678189?s=20) 15 octobre 2023

<sup>183</sup> Antony Anghie, *Imperialism, Sovereignty and the Making of International Law* (Cambridge : Cambridge University Press, 2004), pp. 55-57, 75 AP-I, articles 48,

<sup>184</sup> 51, 52 et 57 ; DIH coutumier, règles 1, 7, 14-15

<sup>185</sup> <https://law4palestine.org/law-for-palestine-releases-database-with-500-instances-of-israeli-incitation-to-genocide-continuously-updated/>

entre protection civile et nécessité militaire, ainsi que les règles coutumières de distinction, de proportionnalité et de précaution. Cela a obscurci un principe cardinal du DIH : les attaques aveugles, qui ne font pas de distinction entre les cibles militaires et les personnes et les biens protégés, ne peuvent être proportionnées et sont toujours illégales.<sup>186</sup>

57. Sur le terrain, cette déformation du DIH présentée par Israël comme une politique d'État dans ses documents officiels a transformé un groupe national tout entier et son espace habité en une cible destructible, révélant une conduite éliminationniste des hostilités. Cela a eu des effets dévastateurs, coûtant la vie à des dizaines de milliers de civils palestiniens, détruisant le tissu structurel de la vie à Gaza et causant des dommages irréparables. Cela illustre un modèle de comportement clair dont l'intention génocidaire requise est la seule conclusion raisonnable à tirer.<sup>187</sup>

## A. Les boucliers humains et la logique du génocide

58. Le DIH interdit strictement l'utilisation de boucliers humains<sup>188</sup>. Leur utilisation constitue un crime de guerre<sup>189</sup>, car cela viole le devoir de protéger la population civile des dangers découlant des opérations militaires.<sup>190</sup> Lorsque des boucliers humains sont utilisés, la partie attaquante doit prendre en compte le risque encouru par les civils.<sup>191</sup> Les atteintes aveugles ou disproportionnées aux civils restent illégales et la population civile peut ne jamais être ciblée.

59. Israël a accusé des groupes armés palestiniens d'utiliser délibérément des civils comme boucliers humains lors d'agressions précédentes contre Gaza (y compris en 2008-09,<sup>192</sup> 2012,<sup>193</sup> 2014,<sup>194</sup> 2021<sup>195</sup> et 2022<sup>196</sup>). Il l'a également utilisé pour justifier le nombre élevé de victimes civiles et les attaques contre des ambulanciers, des journalistes et d'autres personnes lors de la « Grande Marche du retour » de 2018-2019.<sup>197</sup> Des missions d'enquête indépendantes de l'ONU<sup>198</sup> et des organisations de défense des droits humains réputées<sup>199</sup> ont constamment contesté ces allégations, concluant parfois que des preuves de boucliers humains avaient été

<sup>186</sup> DIH coutumier, règle 12 ; Luigi Daniele, « Une idée fausse mortelle, à Gaza et au-delà : dissimuler les attaques aveugles comme potentiellement proportionnées dans les discours sur les lois de la guerre », EJIL : Talk !, blog du European Journal of International Law, 7 novembre 2023.

<sup>187</sup> Bosnie c. Serbie (note de bas de page 40), par. 373 ; Croatie c. Serbie (note de bas de page 44), par. 148 ; ICTR-96-4-T, par. 579-581 ; ICTR-95-1-T, par. 93-94 ; Schabas, *Genocide in International Law* (note de bas de page 32), p. 248

<sup>188</sup> DIH coutumier, règle 97 ; CGI, article 23(1) ; CGI, article 28 ; AP-I, articles 12 et 51(7)

<sup>189</sup> Statut de Rome, article 8 (2) (b) (xxiii)

<sup>190</sup> AP-I, article 51

<sup>191</sup> Ibid., article 51(8)

<sup>192</sup> <https://www.amnesty.org/en/documents/mde15/015/2009/en/>

<sup>193</sup> <https://twitter.com/IDF/status/269218659472400384?s=20> ; <https://www.theguardian.com/world/2012/dec/11/gaza-child-killed-nothing-changed>

<sup>194</sup> <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2014/07/israelgaza-conflict-questions-and-answers/> ; Neve Gordon et Nicola Perugini, « La politique du bouclier humain : sur la resignification de l'espace et la constitution de civils comme boucliers dans les guerres libérales », *Environnement et planification D : Société et espace*, vol. 34 (2016), p. 168, 182-183

<sup>195</sup> <https://www.hrw.org/news/2021/08/23/gaza-israels-may-airstrikes-high-rises>

<sup>196</sup> [https://www.amnesty.org.uk/files/2022-10/Gaza  
Offensive.pdf?VersionId=f4O59c6Vn1FMnx5KvdJbnqVxAhXVvhVR](https://www.amnesty.org.uk/files/2022-10/Gaza%20Offensive.pdf?VersionId=f4O59c6Vn1FMnx5KvdJbnqVxAhXVvhVR) -  
:~:text=On%205%20août%202022%2C%20Israël,cinq%20enfants%20au%20a%20cimetière

<sup>197</sup> Neve Gordon et Nicola Perugini, *Boucliers humains, une histoire de personnes dans la ligne de mire* (Presse de l'Université de Californie, 2020), pages 214 à 216.

<sup>198</sup> <http://www.undocs.org/A/HRC/12/48> (2009), par. 449-452

<sup>199</sup> [https://www.amnesty.org.uk/files/2022-10/Gaza  
Offensive.pdf?VersionId=f4O59c6Vn1FMnx5KvdJbnqVxAhXVvhVR](https://www.amnesty.org.uk/files/2022-10/Gaza%20Offensive.pdf?VersionId=f4O59c6Vn1FMnx5KvdJbnqVxAhXVvhVR) -  
:~:text=On%205%20August%202022%2C%20Israel,cinq%20enfants%20au%20a%20cimetière; [https://www.hrw.org/  
report/2009/08/13/white-flag-deaths/killings-palestinian-civilians-during-operation-cast-lead](https://www.hrw.org/report/2009/08/13/white-flag-deaths/killings-palestinian-civilians-during-operation-cast-lead)

fabriquées de toutes pièces.<sup>200</sup> Néanmoins, Israël a utilisé ces accusations – parfois ensuite rétractées<sup>201</sup> – pour justifier les massacres généralisés et systématiques de civils palestiniens lors de son assaut en cours.<sup>202</sup>

60. Après le 7 octobre, cette macro-caractérisation des civils de Gaza comme une population de boucliers humains a atteint des niveaux sans précédent, les plus hauts dirigeants politiques et militaires israéliens qualifiant systématiquement les civils de membres du Hamas, de « complices » ou de boucliers humains parmi lesquels Le Hamas est « intégré ».<sup>203</sup> En novembre, le ministère israélien des Affaires étrangères a défini « les habitants de la bande de Gaza comme des boucliers humains » et a accusé le Hamas d'utiliser « la population civile comme boucliers humains ».<sup>204</sup> Le ministère définit les groupes armés combattant depuis les zones urbaines. ces zones sont délibérément « ancrées » dans la population, à tel point qu'on « ne peut pas conclure du simple fait que des « civils » ou des « objets civils » apparents ont été pris pour cible, qu'une attaque était illégale. »<sup>205</sup> Deux éléments rhétoriques de cette affirmation Un document de politique juridique clé indique l'intention de transformer l'ensemble de la population de Gaza et ses infrastructures de vie en un bouclier « légitime » pouvant être ciblé : l'utilisation de l'englobant le combiné avec les guillemets pour qualifier les civils et les biens de caractère civil. Israël a ainsi cherché à camoufler l'intention génocidaire avec le jargon du droit humanitaire.

61. Le droit international ne permet pas d'affirmer de manière générale qu'une force opposée utilise l'ensemble de la population comme bouclier humain en bloc. Une telle utilisation doit être évaluée et établie au cas par cas avant chaque attaque individuelle.<sup>206</sup> Le crime d'utilisation de boucliers humains se produit lorsque l'utilisation de civils ou de biens de caractère civil pour empêcher des attaques contre des cibles licites est le résultat d'une stratégie tactique délibérée. choix, qui ne découle pas simplement de la nature du champ de bataille, comme les hostilités dans un terrain urbain densément peuplé.<sup>207</sup>

62. Néanmoins, les autorités israéliennes ont caractérisé les églises<sup>208</sup>, les mosquées<sup>209</sup>, les écoles<sup>210</sup>, les installations de l'ONU<sup>211</sup>, les universités<sup>212</sup>, les hôpitaux et les ambulances<sup>213</sup> sont liés au Hamas pour renforcer la perception d'une population caractérisée comme étant largement « complice » et donc pouvant être tuée. Un nombre important de civils palestiniens sont définis comme des boucliers humains

<sup>200</sup> Law For Palestine, Soumission à la CPI [à paraître]

<sup>201</sup> <http://www.undocs.org/A/HRC/12/48> (2009), par. 449-452 ; [https://www.amnesty.org.uk/files/2022-10/Gaza\\_Offensive.pdf?VersionId=f4059c6Vn1FMnx5KvdJbnqVxAhXVvhVR](https://www.amnesty.org.uk/files/2022-10/Gaza_Offensive.pdf?VersionId=f4059c6Vn1FMnx5KvdJbnqVxAhXVvhVR) -

:-:text=On%20aot%202022%2C%20Israël,cinq%20enfants%20au%20a%20cimetière

<sup>202</sup> <https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/>

English\_Documents\_Israel-Hamas Conflict 2023 - FAQ (MAE israélien, 6.12.23).pdf : FAQ, p. 2–3

<sup>203</sup> <https://www.gov.il/en/departments/news/president-herzog-reveals-hamas-captive-taking-handbook-15-oct-2023> ;

<https://www.whitehouse.gov/briefing-room/speeches-remarks/2023/10/18/remarks-by-president-biden-and-prime-minister-benjamin-netanyahu-of-israel-before-expanded-reunion-bilatérale-tel-aviv-israel/>; <https://www.gov.il/en/departments/news/1swords-of-iron151023> ; <https://www.idf.il/en/mini-sites/hamas-israel-war-24/briefings-by-idf-spokesperson-rear-admiral-daniel-hagari/october-press-briefings/press-briefing-par>

porte-parole-de-tsahal-contre-amiral-daniel-hagari-10-octobre-soirée/

<sup>204</sup> <https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/>

English\_Documents\_Hamas-Israel Conflict 2023 - Quelques aspects factuels et juridiques - Ministère israélien des Affaires étrangères (2 NOV 2023).pdf : : Aspects juridiques clés, 2 novembre 2023, p. 7, 9

<sup>205</sup> Ibid, p. 2

<sup>206</sup> Stéphanie Bouchié de Belle, « Enchaînés à des canons ou portant des cibles sur leurs T-shirts : les boucliers humains dans le droit international humanitaire », CICR, vol. 90, non. 872 (2008), pages 899 à 905.

<sup>207</sup> Ibid., p. 890 à 898 ; R. Geiß et JG Devaney, « Zélotes, victimes et captifs : maintenir une protection adéquate des boucliers humains dans le droit international humanitaire contemporain », Annuaire israélien des droits de l'homme, vol. 47 (2017), p. 11.

<sup>208</sup> <https://www.aljazeera.com/news/2023/10/20/war-crime-israel-bombs-gaza-church-sheltering-déplacés>

:-:text=War%20on%20Gaza-

,Israël%20bombes%20grece%20orthodoxes%20Gaza%20église%20abris%20déplacés%20personnes e,%27grand%20nombre%27%20de%20personnes.

<sup>209</sup> <https://twitter.com/IDF/status/1727059761466650632?s=20>

<sup>210</sup> <https://twitter.com/IDF/status/1725683576522334603?s=20>

<sup>211</sup> <https://www.cbsnews.com/news/israel-photos-hamas-gaza-weapons-un-facilities-include-schools/>, 11/08/2023 ;

<https://twitter.com/IDF/status/1724002788810600946?s=20>

<sup>212</sup> <https://www.timeshighereducation.com/news/academia-gaza-has-been-destroyed-israeli-educide>

<sup>213</sup> <https://twitter.com/IDF/status/1725455901824323697?s=20>



simplement en étant « à proximité » de cibles israéliennes potentielles.<sup>214</sup> Israël a ainsi transformé Gaza en un « monde sans civils » dans lequel « tout, depuis le fait de se réfugier dans les hôpitaux jusqu'à la fuite pour se mettre en sécurité, est déclaré comme une forme de protection humaine ».<sup>215</sup> L'accusation L'utilisation de boucliers humains est ainsi devenue un prétexte justifiant le meurtre de civils sous couvert d'une prétendue légalité, dont l'omniprésence n'admet que l'intention génocidaire.

## B. Faire de Gaza dans son ensemble un « objectif militaire »

leur Le droit international stipule que les attaques doivent être « strictement limitées » aux biens 63, qui « par nature, leur emplacement, leur objectif ou leur utilisation contribuent efficacement à l'action militaire », dont « la destruction, la capture ou la neutralisation totale ou partielle » dans les circonstances le pouvoir à l'époque « doit offrir un avantage militaire certain ».<sup>216</sup>

64. Israël a abusé de cette règle pour « militariser » les biens civils et tout ce qui les entoure, justifiant leur destruction aveugle. Selon le ministère israélien des Affaires étrangères, « de nombreux biens apparemment civils peuvent devenir des cibles légitimes »<sup>217</sup>, perdant leur protection en vertu du DIH ou devenir des dommages « collatéraux » en raison du choix du Hamas. La population civile et les infrastructures de Gaza sont présentées comme des obstacles positionnés parmi, devant et au-dessus des cibles.<sup>218</sup> Au lieu de se conformer à des déterminations circonstancielles de statut conformes au DIH pour chaque attaque entreprise, comme cela est requis, Israël a caractérisé l'ensemble du territoire comme un objectif militaire. .

65. Les biens civils protégés peuvent perdre leur immunité contre les attaques si et aussi longtemps qu'ils sont utilisés par des combattants dans des hostilités. Cependant, Israël considère tout objet qui aurait été ou pourrait être utilisé militairement comme une cible légitime, de sorte que des quartiers entiers peuvent être rasés ou démolis sous des fictions de légalité.<sup>219</sup> Dans la logique israélienne, les biens civils, tels que les maisons et les appartements, deviennent militaires. objectifs par proximité, comme si le statut de cible « licite » se propageait dans un voisinage par « contagion virale ». Par exemple, des tours résidentielles, comprenant chacune des dizaines d'étages et des centaines d'appartements (fonctionnellement séparés et utilisables de manière autonome), seraient considérées comme des objectifs militaires dans leur intégralité si un seul appartement ou une seule pièce avait été utilisé par des groupes armés.<sup>220</sup>

66. Des exemples paradigmatiques sont qualifiés de « cibles de pouvoir »<sup>221</sup>, englobant tout bien civil, y compris les bâtiments résidentiels, sous prétexte que « le Hamas est partout à Gaza ».<sup>222</sup> Des immeubles entiers à plusieurs étages ont été rasés alors qu'ils étaient remplis de civils, sciemment. des centaines de personnes ont été tuées en une seule frappe.<sup>223</sup> L'attaque contre la tour Al-Taj dans la ville de Gaza, bombardée le 25 octobre, a tué 101 personnes, dont 44 enfants et 37 femmes, et en a blessé des centaines.<sup>224</sup>

67. Israël a ainsi aboli de facto la distinction entre biens civils et objectifs militaires. Au cours des trois premières semaines de l'offensive, des zones résidentielles entières du nord de Gaza ont été rasées.<sup>225</sup> Pendant ce temps, des quartiers situés dans des « zones sûres » au sud étaient déjà détruits.

<sup>214</sup> Gordon & Perugini (note de bas de page 197), pp.159-169 ; <https://blogs.icrc.org/law-and-politique/2021/11/18/proximité-boucliers-humains/>

<sup>215</sup> Elyse Semerdjian, « Un monde sans civils », Journal of Genocide Research, 24 janvier 2024, p.3

<sup>216</sup> AP-I, article 52 (2) ; DIH coutumier, règle 8.

<sup>217</sup> [https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English\\_Documents\\_Israel-Hamas\\_Conflict\\_2023\\_FAQ\\_\(MAE\\_israélien,\\_6.12.23\).pdf](https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English_Documents_Israel-Hamas_Conflict_2023_FAQ_(MAE_israélien,_6.12.23).pdf) : FAQ, p. 2, 9.

<sup>218</sup> Ibid., p. 9

<sup>219</sup> [https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English\\_Documents\\_Israel-Hamas\\_Conflict\\_2023\\_FAQ\\_\(MAE\\_israélien,\\_6.12.23\).pdf](https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English_Documents_Israel-Hamas_Conflict_2023_FAQ_(MAE_israélien,_6.12.23).pdf) : FAQ p.14; <https://www.maariv.co.il/breaking-news/Article-1044157> a admis que des quartiers avaient été attaqués « à grande échelle et non de manière chirurgicale » ; <https://www.youtube.com/watch?v=3-APSXZy9UI>

<sup>220</sup> Déclaré précédemment, par exemple <https://twitter.com/IDF/status/1393553534218604552?s=20> ; <https://www.justsecurity.org/76657/the-idfs-unlawful-attack-on-al-jalaa-tower/>

<sup>221</sup> <https://www.israeldefense.co.il/node/37949>

<sup>222</sup> <https://www.972mag.com/mass-assassination-factory-israel-calculated-bombing-gaza/>  
<sup>223</sup> Idem

<sup>224</sup> <https://airwars.org/civilian-casualties/ispt0587-october-25-2023/>

<sup>225</sup> <https://www.theguardian.com/world/2023/oct/27/gaza-before-and-after-satellite-images-show-destruction-after-israeli-airstrikes>

bombardées.<sup>226</sup> En novembre, la dévastation des villes du nord de Gaza dépassait de loin celle de Dresde en 1945.<sup>227</sup>

68. La rationalisation des attaques contre des biens de caractère civil, tuant délibérément des civils en masse, est devenue une stratégie militaire fondée sur de probables crimes de guerre présentés comme conformes au DIH. Cette stratégie implique raisonnablement et uniquement une politique génocidaire.

### C. Les homicides aveugles considérés comme des « dommages collatéraux »

69. Israël a également cherché à fournir une couverture juridique aux attaques aveugles en utilisant à mauvais escient la notion de « dommages collatéraux »<sup>228</sup>, élargissant ainsi à l'infini ce qui peut être considéré comme des « dommages civils accessoires ». Des exemples d'attaques aveugles comprennent les attaques qui, par quelque méthode ou moyen que ce soit, frappent simultanément plusieurs cibles licites dans des zones à forte concentration de civils ou de biens de caractère civil. Pour justifier le meurtre de membres du groupe protégé, Israël a défendu de telles actions en affirmant qu'elles ne causaient qu'un préjudice accidentel aux civils, proportionné aux avantages militaires concrets et directs attendus.<sup>229</sup>

70. Invoquant le concept de « dommages collatéraux proportionnés » pour bombarder sciemment un grand nombre de membres du groupe protégé, Israël affirme que lorsque les attaques entraînent des dommages collatéraux plus importants que prévu, cela n'indique pas nécessairement une violation, puisque « le respect est une conduite- orientée vers les résultats, et non vers les résultats. »<sup>230</sup>

71. Cependant, dans toutes les attaques lancées sans avertissement contre des tours résidentielles<sup>231</sup>, on s'attend à ce que le principal résultat soit d'importants dégâts civils. Le bâtiment Al-Taj était rempli de familles au moment de la frappe du 31 octobre, ce qui devait certainement tuer ou blesser tous les civils qui y vivaient.<sup>232</sup> Le fait qu'un si grand nombre de personnes aient été tuées était tout à fait prévisible – donc du moins indirectement intentionnellement – comme le montrent les images publiées par l'armée israélienne elle-même.<sup>233</sup> L'attaque contre le camp de réfugiés de Jabalia le 25 octobre a tué au moins 126 civils, dont 69 enfants, et en a blessé 280 autres.<sup>234</sup>

Le personnel militaire israélien a affirmé que la cible était un commandant du Hamas dans une base souterraine.<sup>235</sup>

72. Pour qu'une évaluation de la proportionnalité soit légale, le principe de distinction doit d'abord être respecté, sinon les dommages causés aux civils attendus d'une attaque cessent d'être une conséquence accidentelle et involontaire de l'attaque elle-même.<sup>236</sup> Même si les attaques aveugles et disproportionnées semblent avoir ont été commis systématiquement et à plusieurs reprises tout au long de la dernière campagne israélienne<sup>237</sup>, le fait que les deux types d'attaques illégales aient été systématiquement considérées par Israël comme licites suggère qu'il opère dans le cadre d'une politique d'apologie des massacres.

73. En vertu du DIH, l'avantage militaire concret et direct attendu d'une seule attaque doit être mis en balance avec les dommages accidentels prévisibles causés aux civils et aux biens de caractère civil. Cependant, dans ses évaluations tendues de la proportionnalité, le ministère israélien des Affaires étrangères déclare que « l'avantage militaire [...] peut faire référence à l'avantage militaire anticipé » et non à l'avantage militaire attendu.

<sup>226</sup> <https://www.nytimes.com/2023/12/21/world/middleeast/israel-gaza-bomb-investigation.html>

<sup>227</sup> <https://www.ft.com/content/7b407c2e-8149-4d83-be01-72dcae8aee7b>

<sup>228</sup> Daniele, « Une idée fausse mortelle » (note de bas de page 186).

<sup>229</sup> [https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English\\_Documents\\_Israel-Hamas\\_Conflict\\_2023\\_FAQ\\_\(MAE\\_israélien,\\_6.12.23\).pdf](https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English_Documents_Israel-Hamas_Conflict_2023_FAQ_(MAE_israélien,_6.12.23).pdf) : FAQ, pp. 4, 11-13.

<sup>230</sup> [https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English\\_Documents\\_Hamas-Israel\\_Conflict\\_2023\\_-\\_Quelques\\_aspects\\_factuels\\_et\\_juridiques\\_-\\_Ministère\\_israélien\\_des\\_Affaires\\_étrangères\\_\(2\\_NOV\\_2023\).pdf](https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English_Documents_Hamas-Israel_Conflict_2023_-_Quelques_aspects_factuels_et_juridiques_-_Ministère_israélien_des_Affaires_étrangères_(2_NOV_2023).pdf) : Aspects juridiques clés, 2 novembre 2023, p. 10.

<sup>231</sup> <https://ig.ft.com/gaza-damage/~:text=The%20bombardments%20have%20destroyed%20livelihoods,aplati%20ou%20a%20subi%20de%20gros%20dommages>

<sup>232</sup> <https://airwars.org/civilian-casualties/ispt0783-october-31-2023/>

<sup>233</sup> <https://twitter.com/IDF/status/1717840051491541077>

<sup>234</sup> <https://airwars.org/civilian-casualties/ispt0783-october-31-2023/>

<sup>235</sup> <https://edition.cnn.com/videos/world/2023/10/31/wolf-idf-spokesperson-gaza-refugee-camp-airstrike-reaction-vpx.cnn>, Daniele,

<sup>236</sup> « Une idée fausse mortelle » (note de bas de page

<sup>237</sup> 186). ). <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2023/10/damning-evidence-of-war-crimes-as-israeli-attacks-wipe-out-entire-families-in-gaza/>

une action militaire spécifique mais « d'une opération dans son ensemble<sup>238</sup> », faisant allusion à l'objectif global de la guerre.<sup>239</sup>

Les évaluations de proportionnalité d'Israël ont bafoué les exigences légales en définissant l'avantage militaire, dans chaque attaque, par rapport à la destruction de l'ensemble du Hamas. 240 Il est manifestement guerre, tant politiquement que militairement. illégal de déclarer une organisation comme objectif de la destruction de la capacité politique de l'autre camp (en particulier dans le contexte d'une occupation militaire de 56 ans qui prive la population occupée de son droit à l'autodétermination). Mais lorsque l'on considère un tel objectif de guerre « politique » global comme la valeur par rapport à laquelle la proportionnalité doit être mesurée par rapport aux dommages anticipés aux civils, il n'y a pratiquement aucune ampleur des dommages civils attendus qui puisse jamais être considérée comme « excessive » tant que l'objectif politique illégal, tel que défini par l'agresseur, n'est pas atteint. Dans ce contexte, l'assassinat aveugle de personnes protégées et la destruction d'objets protégés seront toujours présentés, par l'attaquant, comme un préjudice incident « proportionné », malgré son illégalité manifeste.<sup>241</sup>

75. Présenter la violence meurtrière aveugle contre le groupe protégé comme un « moyen proportionné » pour poursuivre les objectifs de la guerre indique une intention de cibler la population palestinienne dans son ensemble, conformément aux déclarations génocidaires annonçant la campagne. En d'autres termes, Israël semble se présenter comme menant un « génocide proportionné ».

#### D. Évacuations et zones de sécurité

76. En vertu du DIH, les parties au conflit doivent évacuer la population civile et retirer les biens de caractère civil du voisinage des objectifs militaires.<sup>242</sup> Les évacuations sont admissibles, à condition qu'elles ne déplacent pas les personnes protégées hors du territoire occupé ; les personnes évacuées doivent être rapatriées chez elles dès que les hostilités dans la zone en question ont cessé.<sup>243</sup> Les déplacés, les blessés et les malades devraient être protégés par la création de « zones hospitalières et de sécurité » – également appelées « zones de sécurité » ou « zones de sécurité », zones de sécurité » – qui doivent « être éloignées des opérations militaires » et établies par accord entre les parties.<sup>244</sup>

77. L'ordre d'évacuation massive du 13 octobre – lorsque 1,1 million de Palestiniens ont reçu l'ordre d'évacuer le nord de Gaza en 24 heures vers des « zones de sécurité » désignées par Israël dans le sud<sup>245</sup> – a été communiqué au moyen d'au moins 23 tracts différents largués par avion, de publications sur les réseaux sociaux<sup>246</sup>, messages texte<sup>247</sup> et messages téléphoniques enregistrés.<sup>248</sup> Au lieu d'améliorer la sécurité des civils, l'ampleur des évacuations au milieu d'une intense campagne de bombardements et de la

<sup>238</sup> [https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English\\_Documents\\_Hamas-Israel\\_Conflict\\_2023 - Quelques aspects factuels et juridiques - Ministère israélien des Affaires étrangères \(2 NOV 2023\).pdf](https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English_Documents_Hamas-Israel_Conflict_2023_-_Quelques_aspects_factuels_et_juridiques_-_Ministère_israélien_des_Affaires_étrangères_(2_NOV_2023).pdf) : : Aspects juridiques clés, 2 novembre 2023, p. dix.

<sup>239</sup> <https://www.justsecurity.org/90789/israels-rewriting-of-the-law-of-war/3>

<sup>240</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=Jb1krYLPLZI> ; <https://www.youtube.com/watch?v=2yRI-cc-D3w> ; <https://twitter.com/QudsNen/status/1723784790682358189>. Bien que ces arguments aient été tempérés au fil du temps (voir [https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English\\_Documents\\_Israel-Hamas\\_Conflict\\_2023 - FAQs \(Israel MAE , 6.12.23\).pdf](https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English_Documents_Israel-Hamas_Conflict_2023_-_FAQs_(Israel_MAE)_6.12.23.pdf) : FAQ, p. 11-12), l'action sur le terrain est restée impitoyable ; voir, entre autres, les attaques contre la police de Gaza alors qu'elle aidait à la livraison de nourriture dans le nord de Gaza, <https://www.washingtonpost.com/world/2024/02/22/gaza-aid-deliveries-looting-police-hamas/>

<sup>241</sup> Luigi Daniele, « Incidemment chaviré », *Oxford Journal of Conflict and Security Law*, vol. 29, non. 1, à paraître.

<sup>242</sup> API, article 58(1).

<sup>243</sup> CGI, article 49.

<sup>244</sup> Idem.

<sup>245</sup> <https://mezan.org/en/post/46293> ; <https://mezan.org/en/post/46287> - :~:text=AI%20Mezan%20Center%20for%20Human,Transfer%2C%20Urgent%20Intervention%20is%20Nécessaire

<sup>246</sup> <https://x.com/AvichayAdraee/status/1712846493747495223?s=20> ; [https://www.timesofisrael.com/liveblog\\_entry/idf-urges-palestinians-to-leave-northern-gaza-strip-by-8-pm/](https://www.timesofisrael.com/liveblog_entry/idf-urges-palestinians-to-leave-northern-gaza-strip-by-8-pm/)

<sup>247</sup> <https://www.nytimes.com/2023/10/15/world/middleeast/israel-gaza.html>

<sup>248</sup> <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-67327079>

un système de zones de sécurité communiqué au hasard, ainsi que des coupures de communication prolongées<sup>249</sup>, des niveaux accrus de panique, de déplacements forcés et de massacres.<sup>250</sup>

78. Immédiatement après les ordres d'évacuation du 13 octobre et la transformation du sud de Gaza en une soi-disant « zone de sécurité », Israël a illégalement classé les habitants du nord de Gaza qui étaient restés (y compris les malades et les blessés) comme « boucliers humains »<sup>251</sup>.

et des « complices » du terrorisme.<sup>252</sup> Cette politique souligne l'intention d'Israël de « transformer » des centaines de milliers de civils en cibles militaires « légitimes » ou en victimes collatérales au moyen d'ordres d'évacuation impossibles à suivre.<sup>253</sup> L'ordre d'évacuation massive prévoyait un plan stupéfiant. 22 hôpitaux dans la région<sup>254</sup>, mettant en danger plus de 2 000 patients et personnes déplacées hébergés dans les hôpitaux, et privant ceux qui restent des services de survie.<sup>255</sup>

79. La suppression des protections civiles dans la zone évacuée s'est accompagnée d'un ciblage aveugle des personnes évacuées et des habitants des zones désignées comme zones de sécurité. Depuis le début de son assaut, Israël a perpétuellement bombardé les zones désignées « sûres », causant d'importantes pertes.<sup>256</sup> Sur les quelque 500 bombes de 2 000 livres larguées par Israël au cours des six premières semaines d'hostilités, 42 pour cent ont été déployées dans les zones de sécurité désignées. dans les zones du sud.<sup>257</sup> Israël a également ciblé le sud de Gaza avec d'autres munitions aériennes, maritimes et terrestres, provoquant une destruction à grande échelle de zones civiles dans les « zones de sécurité ».<sup>258</sup>

80. Le 28 octobre, deux semaines après l'ordre d'évacuation massive d'Israël, environ 38 pour cent des meurtres à Gaza avaient eu lieu dans les zones déclarées sûres au sud de Wadi Gaza.<sup>259</sup> Le 20 novembre, 34 pour cent de tous les Palestiniens tués à Gaza se trouvaient dans cette zone, 260 et au 22 janvier, 42 pour cent se trouvaient dans la zone qui abritait alors la majorité de la population de Gaza.<sup>261</sup> En termes simples, les « zones de sécurité » ont été délibérément transformées en zones de massacres.

81. Des schémas similaires émergent de la militarisation par Israël des « couloirs humanitaires » qu'il a demandé à la population d'emprunter pour évacuer et atteindre les zones de sécurité. Contrairement à la rhétorique humanitaire par laquelle ces « routes sûres » étaient annoncées<sup>262</sup>, ces couloirs ont été systématiquement et perpétuellement visés par des bombardements, des bombardements et des tireurs isolés.

<sup>249</sup> [https://content.forensic-architecture.org/wp-content/uploads/2024/03/Humanitarian-Violence\\_Report\\_FA.pdf](https://content.forensic-architecture.org/wp-content/uploads/2024/03/Humanitarian-Violence_Report_FA.pdf) 03/07/2024, rubriques 6.1.2 et 6.1.3

<sup>250</sup> <https://www.aljazeera.com/opinions/2024/1/6/safe-zones-israels-technologies-of-genocide>

<sup>251</sup> <https://www.idf.il/en/mini-sites/hamas-israel-war-24/war-on-hamas-2023-resources/the-idf-continues-the-effort-to-move-the-résidents-de-gaza/>; [https://www.mezan.org/uploads/files/2024/1/17096645765\\_novembre.jpeg](https://www.mezan.org/uploads/files/2024/1/17096645765_novembre.jpeg)

<sup>252</sup> [https://www.theguardian.com/world/2024/feb/08/israeli-soldiers-idf-gaza-fighting-disaster-area?CMP=share\\_btn\\_tw](https://www.theguardian.com/world/2024/feb/08/israeli-soldiers-idf-gaza-fighting-disaster-area?CMP=share_btn_tw); [https://www.mezan.org/uploads/files/2024/1/1709664576signal-2023-10-22-030620\\_002.jpeg](https://www.mezan.org/uploads/files/2024/1/1709664576signal-2023-10-22-030620_002.jpeg)

<sup>253</sup> Règlement de La Haye (1907), article 26 ; AP-I, article 57(2)(c). Le terme utilisé dans ces dispositions est « avertissement préalable » ; voir Bosnie c. Serbie (note de bas de page 40), paragraphe 373.

<sup>254</sup> [https://www.emro.who.int/images/stories/palestine/WHO\\_oPt\\_Sitrep\\_6s.pdf](https://www.emro.who.int/images/stories/palestine/WHO_oPt_Sitrep_6s.pdf)

<sup>255</sup> <https://www.who.int/news/item/14-10-2023-evacuation-orders-by-israel-to-hospitals-in-northern-gaza-are-a-death-sentence-for-the-malade-et-blessé>

<sup>256</sup> <https://edition.cnn.com/gaza-israel-big-bombs/index.html>

<sup>257</sup> Idem ; <https://www.nytimes.com/2023/12/21/world/middleeast/israel-gaza-bomb-investigation.html>

<sup>258</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-34> ; [https://sheltercluster.s3.eu-central-1.amazonaws.com/public/docs/gsc\\_opt\\_gaza\\_strip\\_damage\\_affectée\\_zones\\_27october2023\\_a1.pdf?VersionId=bTM7V0miJzKDudKwJL8Dvy1Kdt2uy4kZ](https://sheltercluster.s3.eu-central-1.amazonaws.com/public/docs/gsc_opt_gaza_strip_damage_affectée_zones_27october2023_a1.pdf?VersionId=bTM7V0miJzKDudKwJL8Dvy1Kdt2uy4kZ) ; <https://www.alhaq.org/advocacy/22044.html>

<sup>259</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-22>

<sup>260</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-45>

<sup>261</sup> <https://english.elpais.com/international/2024-01-22/25000-deaths-in-gaza-why-the-destruction-of-this-war-exceeds-that-of-other-major-conflicts.html?outputType=ampli>

<sup>262</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-8> ; <https://www.theguardian.com/world/2023/oct/14/gaza-civilians-afraid-to-leave-home-after-bombing-of-safe-routes> ; <https://www.nbcnews.com/news/world/live-blog/israel-hamas-war-live-updates-rcna120252>

incendie<sup>263</sup>, devenant des « couloirs de la mort ». Israël a mis en place des points de contrôle pour les scans faciaux et les contrôles d'identité, où les Palestiniens en fuite étaient souvent détenus puis maltraités et torturés.<sup>264</sup>

82. Fin novembre, le nombre de morts palestiniens atteignait 15 000.<sup>265</sup> En réponse aux critiques internationales croissantes, l'armée israélienne a reconfiguré ses mécanismes d'évacuation, en introduisant un nouvel outil « humanitaire » : la « grille d'évacuation ».<sup>266</sup> L'armée a publié sur les réseaux sociaux une carte quadrillée divisant Gaza en 600 blocs et indiquant les zones à « évacuer » et les zones « sûres ».<sup>267</sup> Le système – introduit lorsque l'armée avait coupé Gaza de toute forme de communication<sup>268</sup> – a plongé les habitants dans la panique, augmentant le niveau de chaos et, par la suite, le nombre de morts.<sup>269</sup> Depuis début décembre, Israël a régulièrement ordonné aux civils palestiniens des zones au sud de Wadi Gaza de se déplacer vers de nouvelles zones désignées comme sûres selon la grille. Immédiatement après, l'armée a ciblé ces « zones de sécurité ».<sup>270</sup>

83. De fin décembre à février, Israël a intensifié son offensive dans les « zones sûres » d'Al Muwasi et de Rafah, qui abritaient la majorité de la population déplacée.<sup>271</sup> Ces assauts se sont poursuivis même après que la CIJ a ordonné à Israël de « prendre toutes les mesures en son pouvoir » pour prévenir le génocide.<sup>272</sup> Au lieu de cela, en février, Israël avait tué 3 135 Palestiniens supplémentaires, dont beaucoup alors qu'ils cherchaient refuge.<sup>273</sup>

84. Début février, 1,4 million de Palestiniens avaient été déplacés vers Rafah, faisant de ce gouvernorat le plus surpeuplé de Gaza avec « une densité moyenne de plus de 22 200 habitants au kilomètre carré, soit cinq fois ses niveaux d'avant le conflit ».<sup>274</sup> Bombardements continus de ces « zones sûres » ciblaient les locaux accueillant des personnes déplacées<sup>275</sup> et les installations médicales.<sup>276</sup>

85. Alors même que les évacuations et les zones de sécurité étaient mises en place, de hauts responsables israéliens plaidaient en faveur du remplacement des colonies de peuplement. Le Premier ministre israélien a préconisé

<sup>263</sup> <https://reliefweb.int/report/occupied-palestinian-territory/pauses-corridors-and-safe-zones-gazar-rhetoric-vs-reality> ; <https://www.ft.com/content/95c5fcf1-c756-415f-85b8-1e4bbff24736>

<sup>264</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-35> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-46> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-50> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-105> ; <https://www.alhaq.org/advocacy/22452.html>

<sup>265</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-53>

<sup>266</sup> <https://www.theguardian.com/world/2023/dec/02/israeli-grid-system-makes-life-in-gaza-macabre-game-of-battleships-say-aid-workers>

<sup>267</sup> <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-67630489>

<sup>268</sup> [https://www.savethechildren.net/news/complete-communication-blackout-four-days-and-counting-makes-aid-distribution-gazanear:-:text=Gaza%2C%2017%20December%202023%20%2D%20Le,Rafah%2C%20dit%20Save%20the%20Children.](https://www.savethechildren.net/news/complete-communication-blackout-four-days-and-counting-makes-aid-distribution-gazanear:-:text=Gaza%2C%2017%20December%202023%20%2D%20Le,Rafah%2C%20dit%20Save%20the%20Children.;) ; <https://edition.cnn.com/2024/01/18/middleeast/gaza-communications-blackout-one-week-israel- hamas-intl/index.html>

<sup>269</sup> <https://www.reuters.com/world/middle-east/israel-says-ground-forces-operating-across-gaza-strip-offensive-builds-2023-12-04/>

<sup>270</sup> Idem ; <https://www.youtube.com/watch?v=JIGmwCMETMs>

<sup>271</sup> [https://apnews.com/article/israel-hamas-war-news-12-26-2023-698c895797ccb057d13fe4f68690c98b?taid=658b24eaca93ff0001d4103d&utm\\_campaign=TrueAnthem&utm\\_medium=AP&utm\\_source=Twitter](https://apnews.com/article/israel-hamas-war-news-12-26-2023-698c895797ccb057d13fe4f68690c98b?taid=658b24eaca93ff0001d4103d&utm_campaign=TrueAnthem&utm_medium=AP&utm_source=Twitter) ; <https://www.savethechildren.org/us/about-us/media-and-news/2024-press-releases/gaza-mostly-children-killed-by-israeli-airstrikes-near-al-mawasi> :- : text=4%2C%202024)%E2%80%9414Quatorze%20personnes,aid%20agency%20Save%20the%20Enfants ; <https://www.amnesty.org.uk/press-releases/israelopt-fresh-evidence-probable-war-crimes-israeli-attacks-rafah> ; <https://edition.cnn.com/2024/02/06/middleeast/palestinians-trapped-rafah-israeli-offensive-intl/index.html> ; <https://www.reuters.com/world/middle-east/israel-strikes-rafah-refugee-camp-22-killed-local-health-officials-say-2024-02-12/>

<sup>272</sup> Afrique du Sud c. Israël (note de bas de page 8), paragraphe 86.

<sup>273</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-129>

<sup>274</sup> <https://www.nrc.no/news/2024/february/gaza-israels-military-operation-in-rafah-would-be-fatal-for-driven-civilians-and-humanitarian-aid/>

<sup>275</sup> [https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-101?\\_gl=1\\*11oo43s\\*\\_ga\\*MTExMzc0TEwNC4xNzA3ODMyMTQ0\\*\\_ga\\_E60ZNX2F68\\*MTcw0TQwMDA0OC42LjEuMTcw0TQwMTEyNi42MC4wLjA.](https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-101?_gl=1*11oo43s*_ga*MTExMzc0TEwNC4xNzA3ODMyMTQ0*_ga_E60ZNX2F68*MTcw0TQwMDA0OC42LjEuMTcw0TQwMTEyNi42MC4wLjA.)

<sup>276</sup> <https://forensic-architecture.org/investigation/assessment-israeli-material-icj-jan-2024>

transfert ethnique<sup>277</sup> ; le ministre israélien des Finances a exprimé son soutien à l'expulsion de deux millions de Palestiniens de Gaza ;<sup>278</sup> le ministre israélien de la Sécurité nationale a déclaré que la guerre était une opportunité de « se concentrer sur l'encouragement de la migration des résidents de Gaza », tandis que d'autres ministres préconisaient de « réinstaller »<sup>279</sup> Palestiniens dans le Sinaï<sup>280</sup>, dans les pays occidentaux<sup>281</sup> et ailleurs.<sup>282</sup> Le ministre israélien des Communications a révélé que l'expulsion des Palestiniens évacués hors de Gaza avait été discutée « lors de réunions gouvernementales ». <sup>283</sup> Le 12 janvier, une conférence pour la réinstallation - la colonisation de Gaza et l'expulsion des Palestiniens ont eu lieu en présence de ministres israéliens.<sup>284</sup>

86. Les meurtres répétés de civils évacués vers le sud, combinés aux déclarations de certains hauts responsables israéliens déclarant leur intention de déplacer de force les Palestiniens hors de Gaza et de les remplacer par des colons israéliens, conduisent raisonnablement à déduire que les ordres d'évacuation et les zones de sécurité ont été utilisés comme outils génocidaires pour réaliser un nettoyage ethnique.

## E. Protection médicale

87. Une dernière couche du « camouflage humanitaire » d'Israël concerne ses efforts visant à fournir une couverture juridique aux attaques systématiques contre les installations et le personnel médicaux, provoquant l'effondrement progressif du secteur de la santé à Gaza.<sup>285</sup> Cibler les installations médicales tout en accusant l'ennemi de s'y protéger avait déjà été utilisée par Israël comme stratégie de « guerre médicale » lors des guerres précédentes.<sup>286</sup> Dans l'assaut actuel, Israël a invoqué cette stratégie juridique pour justifier le génocide par la destruction complète des infrastructures vitales.<sup>287</sup>

88. Les soins de santé civils sont spécialement protégés par le droit international : il existe un seuil élevé pour que le statut de protection des unités médicales civiles soit perdu.<sup>288</sup> Le droit international protège les hôpitaux tout en interdisant leur utilisation à des fins militaires ou comme boucliers pour des activités militaires, telles que le positionnement de cibles militaires, à proximité.<sup>289</sup> Depuis le début des hostilités, Israël a présenté les hôpitaux de Gaza comme des « quartiers généraux » du Hamas<sup>290</sup> et les espaces utilisés

<sup>277</sup> <https://www.israelhayom.co.il/news/geopolitics/article/15002089> ; <https://www.trtworld.com/middle-east/live-blog-netanyahu-reportedly-pushes-for-voluntary-migration-from-gaza-16382395>

<sup>278</sup> <https://www.reuters.com/world/middle-east/israeli-minister-calls-voluntary-emigration-gazans-2023-11-14/>; <https://www.timesofisrael.com/smotrich-doubles-down-on-resettlement-of-gazans-rejecting-us-criticism/>

<sup>279</sup> <https://www.timesofisrael.com/ministers-call-for-resettling-gazans-palestinians-building-settlements-in-strip/> 01 janvier 2024

<sup>280</sup> <https://www.timesofisrael.com/intelligence-ministry-concept-paper-proposes-transferring-gazans-to-egypt-sinai/>

<sup>281</sup> [https://www.facebook.com/story.php?story\\_fbid=pfbid036UqRhGJTnem4PTjwWbfn66cwCGAP4zDQsMhcuWE7PQ5fMJAeEwpaSYyhnR95Cbl&id=100050298347371&paipv=0&eav=AfaYuQl6JO9t5f79-OwyTkl4XyPbjoOR76oXREbhs\\_jTghukglHjyJ9kKH7clrHwO&\\_rdr](https://www.facebook.com/story.php?story_fbid=pfbid036UqRhGJTnem4PTjwWbfn66cwCGAP4zDQsMhcuWE7PQ5fMJAeEwpaSYyhnR95Cbl&id=100050298347371&paipv=0&eav=AfaYuQl6JO9t5f79-OwyTkl4XyPbjoOR76oXREbhs_jTghukglHjyJ9kKH7clrHwO&_rdr); <https://www.wsj.com/articles/the-west-should-welcome-gaza-refugees-asylum-seekers-hamas-terrorism-displacement-5d2b5890>; <https://www.timesofisrael.com/israel-in-talks-with-congo-and-other-countries-on-gaza-voluntary-migration-plan/>; <https://twitter.com/israeltrnsld/status/1741891754196901934>

<sup>282</sup> <https://www.timesofisrael.com/israel-in-talks-with-congo-and-other-countries-on-gaza-voluntary-migration-plan/>; <https://twitter.com/israeltrnsld/status/1741891754196901934>

<sup>283</sup> [https://www.huffingtonpost.co.uk/entry/israeli-cabinet-minister-says-war-will-lead-to-emigration-from-gaza\\_uk\\_659fa54de4b0fbd2bc05cc78](https://www.huffingtonpost.co.uk/entry/israeli-cabinet-minister-says-war-will-lead-to-emigration-from-gaza_uk_659fa54de4b0fbd2bc05cc78) 11 janvier 2024

<sup>284</sup> <https://www.haaretz.com/israel-news/2024-01-28/ty-article/ministers-from-netanyahus-party-join-milliers-of-israelis-at-resettle-gaza-conference/0000018d-512f-dfdc-a5ad-db7f35e10000>

<sup>285</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=e8nyroIXIM>

<sup>286</sup> Nicola Perugini et Neve Gordon, « Medical Lawfare ». Journal d'études palestiniennes. Printemps 2024, à venir.

<sup>287</sup> Idem ; <https://forensic-architecture.org/investigation/destruction-of-medical-infrastructure-in-gaza-20/12/2023> ; [https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English\\_Documents\\_Israel-Hamas\\_Conflict\\_2023\\_FAQ\\_\(MAE\\_israélien,\\_6.12.23\).pdf](https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English_Documents_Israel-Hamas_Conflict_2023_FAQ_(MAE_israélien,_6.12.23).pdf) : FAQ, 06/12/2023, p. 2, 9, 13, 14.

<sup>288</sup> AP-I, articles 13(1) et 52(3) ; CGI, article 21 ; CGIV, articles 18 et 19 ; AP-II 2, article 11(2).

<sup>289</sup> CGIV, articles 18-19 ; AP-I, article 12(4).

<sup>290</sup> Hagari, <https://www.youtube.com/watch?v=-ggBF9rnBe0>

pour protéger les activités militaires<sup>291</sup>, visant à brouiller la distinction entre les biens civils et militaires, à transformer les hôpitaux en « boucliers hospitaliers »<sup>292</sup> et à légitimer la destruction de l'ensemble du secteur de la santé à Gaza.<sup>293</sup>

89. En novembre 2023, l'hôpital Al Shifa, dans le nord de Gaza, accueillait des dizaines de milliers de personnes déplacées – lorsqu'il a été assiégé et envahi.<sup>294</sup> Le 27 octobre, l'armée israélienne a publié une vidéo en 3D représentant le sous-sol de l'hôpital comme un réseau complexe de tunnels fonctionnant comme un « centre de commandement du Hamas ». <sup>295</sup> Le 2 novembre, le ministère des Affaires étrangères a publié un document juridique désignant l'hôpital comme un centre militaire dissimulant des moyens militaires.<sup>296</sup> L'hôpital a ensuite été assiégé et envahi à la mi-novembre, Israël accusant Le Hamas utilise le personnel médical comme « boucliers humains ». <sup>297</sup>

Après des jours d'attaques, l'hôpital a été transformé en « zone de la mort »<sup>298</sup> ; cinq nouveau-nés et 14 patients ont été blessés<sup>299</sup> ; au moins 31 personnes ont été tuées<sup>300</sup> et certaines parties de l'hôpital ont été transformées en fosses communes.<sup>301</sup>

90. Les médias ont contesté les allégations d'Israël selon lesquelles le Hamas utilisait les hôpitaux comme boucliers, affirmant qu'il n'y avait aucune preuve suggérant que les chambres reliées à l'hôpital avaient été utilisées par le Hamas ; les bâtiments de l'hôpital (contrairement aux images 3D militaires israéliennes) ne sont pas connectés au réseau de tunnels ; et il n'y avait aucune preuve que les tunnels étaient accessibles depuis les salles de l'hôpital.<sup>302</sup> En outre, l'armée israélienne aurait réorganisé les armes à Al Shifa avant les visites des équipes de presse<sup>303</sup>, soulevant de nouveaux soupçons de fabrication après que l'armée israélienne eut affirmé qu'une « liste de terroristes » qu'il avait trouvé dans un autre hôpital de Gaza – Al Rantisi – s'est avéré être un calendrier des jours de la semaine en arabe.<sup>304</sup> Que les accusations d'Israël concernant le blindage de l'hôpital d'Al Shifa soient vraies ou non – mais cela reste encore à prouver – , les civils hospitalisés auraient dû être protégés et ne pas être soumis à un siège ou à une attaque militaire.

91. Dans ce cas, l'intention derrière le « camouflage humanitaire » d'Israël ne peut être qualifiée que de génocidaire est clair pour deux raisons. Premièrement, Israël était conscient de la destruction à grande échelle du système de santé depuis que l'Organisation mondiale de la santé avait signalé à la mi-novembre qu'une « catastrophe de santé publique » se développait à Gaza, avec 26 des 35 hôpitaux n'étant plus opérationnels en raison des bombardements israéliens. et le siège.<sup>305</sup> Deuxièmement, Israël savait que son opération militaire entraînait un nombre important de blessés.<sup>306</sup> Les traumatismes physiques constituent la cause la plus prédominante de surmortalité à Gaza.<sup>307</sup> Il était prévisible que la suspension forcée des services dans le plus grand hôpital de Gaza entraînerait nuire gravement à

<sup>291</sup> <https://www.idf.il/en/mini-sites/hamas-operations-in-hospitals/>

<sup>292</sup> Neve Gordon et Nicola Perugini, « Les boucliers hospitaliers et les limites du droit international », ÉJIL 30, Non. 2 (mai 2019), p. 43.

<sup>293</sup> <https://www.reuters.com/world/middle-east/israeli-military-says-hamas-hiding-tunnels-operations-centres-gaza-hospital-2023-10-27/>

<sup>294</sup> <https://shifa.forensic-architecture.org/> ; <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-flash-update-16>

<sup>295</sup> <https://twitter.com/IDF/status/1718010359397634252?s=20>

<sup>296</sup> [https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English\\_Documents\\_Hamas-Israel\\_Conflict\\_2023\\_-\\_Quelques\\_aspects\\_factuels\\_et\\_juridiques\\_-\\_Ministère\\_israélien\\_des\\_Affaires\\_étrangères\\_\(2\\_NOV\\_2023\).pdf](https://www.gov.il/BlobFolder/generalpage/swords-of-iron-faq-6-dec-2023/en/English_Documents_Hamas-Israel_Conflict_2023_-_Quelques_aspects_factuels_et_juridiques_-_Ministère_israélien_des_Affaires_étrangères_(2_NOV_2023).pdf) : : Aspects

<sup>297</sup> juridiques clés, p. 9 <https://www.theguardian.com/world/2023/nov/12/control-of-al-shifa-hospital-in-gaza-is-a-key-israeli-military-and-politique-aim>

<sup>298</sup> <https://www.bbc.co.uk/news/world-middle-east-67462615>

<sup>299</sup> <https://www.reuters.com/world/middle-east/too-close-too-cold-premature-babies-grave-peril-gazas-al-shifa-hospital-2023-11-13/>

<sup>300</sup> Chiffres fournis par la Région OMS de la Méditerranée orientale, 24 février 2024

<sup>301</sup> [https://www.emro.who.int/images/stories/palestine/WHO\\_Sitrep\\_13.pdf?ua=1](https://www.emro.who.int/images/stories/palestine/WHO_Sitrep_13.pdf?ua=1)

<sup>302</sup> <https://www.washingtonpost.com/world/2023/12/21/al-shifa-hospital-gaza-hamas-israel/> ;

<https://www.youtube.com/watch?v=NIBtJh1flw> ; <https://forensic-architecture.org/investigation/assessment-israeli-material-icj-jan-2024>

<sup>303</sup> [https://edition.cnn.com/middleeast/live-news/israel-hamas-war-gaza-news-11-18-23/h\\_1d70c190adde686e6a2b59e963499e82](https://edition.cnn.com/middleeast/live-news/israel-hamas-war-gaza-news-11-18-23/h_1d70c190adde686e6a2b59e963499e82)

<sup>304</sup> [https://www.france24.com/en/tv-shows/truth-or-fake/20231116-idf-claims-to-find-list-of-hamas-names-but-it-s-the-days- de\\_la\\_semaine\\_en\\_arabe](https://www.france24.com/en/tv-shows/truth-or-fake/20231116-idf-claims-to-find-list-of-hamas-names-but-it-s-the-days- de_la_semaine_en_arabe)

<sup>305</sup> [https://www.emro.who.int/images/stories/palestine/WHO\\_Sitrep\\_13.pdf?ua=1](https://www.emro.who.int/images/stories/palestine/WHO_Sitrep_13.pdf?ua=1)

<sup>306</sup> <https://www.ochaopt.org/content/hostilities-gaza-strip-and-israel-reported-impact-day-40>

<sup>307</sup> <https://gaza-projections.org/> p. dix

les perspectives de survie des blessés, des malades chroniques et des nouveau-nés en couveuse. Par conséquent, en ciblant l'hôpital Al Shifa, Israël a sciemment condamné des milliers de personnes malades et déplacées à des souffrances et à des décès évitables.<sup>308</sup>

92. Le recours à la stratégie consistant à traiter les hôpitaux comme des boucliers médicaux, au mépris de leur fonction de centres indispensables à la survie de la société pour les milliers de blessés et un nombre encore plus grand de personnes cherchant un abri, révèle un autre aspect de la logique génocidaire qui sous-tend la stratégie militaire d'Israël.

## VII. Conclusions

93. La nature et l'ampleur de l'attaque israélienne contre Gaza et les conditions de vie destructrices qu'elle a infligées révèlent une intention de détruire physiquement les Palestiniens en tant que groupe. Ce rapport conclut qu'il existe des motifs raisonnables de croire que le seuil indiquant la commission des actes de génocide suivants contre les Palestiniens à Gaza a été atteint : meurtre de membres du groupe ; causer de graves dommages corporels ou mentaux aux membres des groupes ; et en soumettant délibérément le groupe à des conditions d'existence susceptibles d'entraîner sa destruction physique totale ou partielle. Les actes génocidaires ont été approuvés et mis en œuvre à la suite de déclarations d'intention génocidaire émises par de hauts responsables militaires et gouvernementaux.

94. Israël a cherché à dissimuler sa conduite éliminationniste des hostilités, autorisant la commission de crimes internationaux, comme étant respectueuse du DIH. Déformant les règles coutumières du DIH, y compris la distinction, la proportionnalité et les précautions, Israël a de facto traité l'ensemble d'un groupe protégé et ses infrastructures vitales comme des « terroristes » ou des « soutiens au terrorisme », transformant ainsi tout et chacun en cible ou en dommage collatéral. , donc tuable ou destructible. De cette manière, aucun Palestinien à Gaza n'est par définition en sécurité. Cela a eu des effets dévastateurs et intentionnels, coûtant la vie à des dizaines de milliers de Palestiniens, détruisant le tissu social à Gaza et causant un préjudice irréparable à l'ensemble de sa population.

95. Le génocide israélien contre les Palestiniens à Gaza est une étape d'escalade d'un processus colonial d'effacement de longue date. Pendant plus de sept décennies, ce processus a étouffé le peuple palestinien en tant que groupe – démographiquement, culturellement, économiquement et politiquement –, cherchant à le déplacer, à exproprier et à contrôler ses terres et ses ressources. La Nakba en cours doit être stoppée et corrigée une fois pour toutes.

Il s'agit d'un impératif dû aux victimes de cette tragédie hautement évitable et aux générations futures de ce pays.

## VIII. Recommandations

96. Le Rapporteur spécial exhorte les États membres à faire respecter l'interdiction du génocide conformément à leurs obligations auxquelles il ne peut être dérogé.<sup>309</sup> Israël et les États qui ont été complices de ce qui peut raisonnablement être considéré comme constituant un génocide doivent être tenus responsables et accorder des réparations à la hauteur des la destruction, la mort et les dommages infligés au peuple palestinien.

97. Le Rapporteur spécial recommande aux États membres :

a) Mettre immédiatement en œuvre un embargo sur les armes contre Israël, car ce pays semble ne pas avoir respecté les mesures contraignantes ordonnées par la CIJ le 26 janvier 2024, ainsi que les autres mesures économiques et politiques nécessaires pour garantir un cessez-le-feu immédiat et durable et pour rétablir le respect du droit international, y compris les sanctions ;

(b) Soutenir l'Afrique du Sud qui a recours au Conseil de sécurité des Nations Unies en vertu de l'article 94(2) de la Convention. Charte des Nations Unies suite au non-respect par Israël de la CIJ susmentionnée mesures;

<sup>308</sup> Perugini et Gordon, « Medical Lawfare » (note de bas de page 286) <http://www.undocs.org/a/RES/56/83> (2002), article 31



c) Agir pour garantir une enquête approfondie, indépendante et transparente sur toutes les violations du droit international commises par tous les acteurs, y compris celles équivalant à des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et du crime de génocide, notamment :

(i) coopérer avec les mécanismes internationaux indépendants d'établissement des faits, d'enquête et de responsabilisation ;

(ii) renvoyer immédiatement la situation en Palestine à la CPI, en soutien à son enquête en cours ;

(iii) s'acquitter de leurs obligations en vertu des principes de compétence universelle, en garantissant de véritables enquêtes et poursuites contre les individus soupçonnés d'avoir commis, ou aidé ou encouragé, la commission de crimes internationaux, y compris le génocide, en commençant par leurs propres ressortissants ;

d) Veiller à ce qu'Israël, ainsi que les États qui ont été complices du génocide de Gaza, reconnaissent le préjudice colossal causé, s'engagent à ne pas se répéter, avec des mesures de prévention et des réparations complètes, y compris le coût intégral de la reconstruction de Gaza, pour lesquels l'établissement d'un registre des dommages accompagné d'un processus de vérification et de réclamations massives est recommandé ;

e) Au sein de l'Assemblée générale, élaborer un plan visant à mettre fin au statu quo illégal et insoutenable qui constitue la cause profonde de la dernière escalade, qui a finalement abouti au génocide de Gaza, notamment par la reconstitution du

Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid pour traiter de manière globale la situation en Palestine, et sommes prêts à mettre en œuvre les mesures diplomatiques, économiques et politiques prévues par la Charte des Nations Unies en cas de non-respect par Israël ;

(F) À court terme et à titre temporaire, en concertation avec le État de Palestine, déployer une présence protectrice internationale pour limiter la violence couramment utilisée contre les Palestiniens dans le territoire palestinien occupé ;

g) Veiller à ce que l'UNRWA soit correctement financé pour lui permettre de répondre aux besoins croissants des Palestiniens à Gaza.

98. Le Rapporteur spécial appelle le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à redoubler d'efforts pour mettre fin aux atrocités actuelles à Gaza, notamment en promouvant et en appliquant correctement le droit international, notamment la Convention sur le génocide, dans le contexte des territoires palestiniens occupés en tant que territoire. entier.